



LE DEVOIR

LES VÉTÉRANS ET LE NOVICE SUR LA CROISSETTE



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT AGENCE FRANCE-PRESSE

LE PUBLIC de Cannes a lancé les tomates au vétéran — Lars von Trier, au centre sur notre photo — et les fleurs au novice, Xavier Dolan (en bas). Cru et direct, *Antichrist*, le film de Lars von Trier mettant en vedette Willem Dafoe et Charlotte Gainsbourg a soulevé l'hostilité des critiques, alors que le jeune réalisateur et acteur québécois Xavier Dolan triomphait lors de la projection très attendue de son premier long métrage, *J'ai tué ma mère*.

62^e Festival de Cannes

Au-delà du jeune âge... un vrai talent

Le premier long métrage du Québécois Xavier Dolan est chaudement accueilli

ODILE TREMBLAY

Cannes — Bon! Un ouragan médiatique a soufflé au Québec, mais aussi à Cannes sur *J'ai tué ma mère*, de Xavier Dolan, avant même la projection du film. L'âge tendre du cinéaste (17 ans au scénario, 19 à la réalisation), son manque d'expérience, une production à compte d'auteur avant l'investissement de la SODEC... Ajoutez à cela le caractère autobiographique d'une œuvre dans laquelle il incarne son propre rôle d'ado à qui sa mère tombe sur les nerfs: toute bonne histoire rameute les médias. Alors, *L'Éléphant*, le *Figaro* et des hordes diverses sont venus l'interviewer. Au cours de la semaine, Canal + a prévu filmer un tête-à-tête entre Alain Resnais, doyen des cinéastes ici, et Xavier, le plus jeune. Ça n'a pas dérogé. Il s'en inquiétait même à juste titre hier: «*J'ai eu des entrevues aux 15 minutes*, dit-il. *Assez pour tuer le film. Le buzz m'a fait peur. Après tout ce tollé, et si les gens al-*

laient se dire: «*Ce n'est que ça...*» Même nous, on n'en pouvait plus d'entendre parler si longtemps de ce film sans l'avoir vu.

Mais cela s'est bien passé. À La Quinzaine des réalisateurs où le grand public est admis, la salle était pleine et, malgré l'accent québécois, le jeu parfois, les gens riaient aux bons endroits du film. Anne Dorval, stupéfiante dans le rôle de la mère, eut même droit à une ovation après une scène de pétage de plombs vraiment carabinée. La salle en redemandait, applaudissait. En verve, Xavier maîtrisa même la conférence de presse. Atterrissage réussi.

J'ai tué ma mère ne constitue pas un objet parfait. Mais compte tenu des moyens dont le cinéaste disposait — 800 000 \$ — et de l'âge du capitaine, on peut parler de morceau de bravoure. Des réalisateurs seniors pourraient lui envier son originalité et la grâce de ses plans.

Xavier est un ami, je le répète ici. Ce qui

VOIR PAGE A 10: CANNES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le cinéaste Xavier Dolan présentait son film, *J'ai tué ma mère*, dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs.

PROCHE-ORIENT

Obama prône la « solution des deux États »

Le premier ministre israélien était reçu hier à la Maison-Blanche

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Lors d'un premier tête-à-tête à Washington, le président américain, Barack Obama, a signifié clairement au premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, qu'il appuyait la création d'un État palestinien. Le premier ministre israélien se dit ouvert à un «*arrangement*» sans directement faire mention de cette perspective.

À Washington, Benjamin Nétanyahou a préféré mettre l'accent sur la menace posée par le programme nucléaire iranien alors qu'Israël considère avec inquiétude la main tendue de Barack Obama envers l'Iran. «*Aucune autre époque, Arabes et Israéliens n'ont perçu une menace commune de la façon dont nous le voyons aujourd'hui*», a souligné M. Nétanyahou.

Mais M. Obama a affirmé qu'il entendait mener de front les dossiers du processus de paix israélo-palestinien et du programme nucléaire iranien.

À l'issue d'un entretien très attendu de deux heures dans le bureau ovale, M. Obama a relaté que les deux hommes ont «*parlé des moyens de relancer des négociations sérieuses sur les questions d'Israël et des Palestiniens*», ajoutant que la «*solution des deux États*» servait les intérêts des deux camps. «*J'ai dit auparavant et je répéterai ici qu'il*



Barack Obama



Benjamin Nétanyahou

VOIR PAGE A 10: ISRAËL

À lire aussi en page B 1

■ «*L'entente moins que parfaite*»

À lire aussi en page B 10

■ «*Injustes huées pour Lars von Trier*»



ISHARA S. KODIKARA AGENCE FRANCE-PRESSE

SRI LANKA

La défaite des Tigres tamouls est scellée par la mort de leur chef

■ À lire en page B 1

L'ENTREVUE

Éloge de la candeur

L'auteur Carl Honoré incite les parents à laisser leurs enfants être des enfants

Passé au Québec en coup de vent il y a quelques semaines, Carl Honoré enfilait les entrevues à un rythme effréné: beau paradoxe pour cet auteur du best-seller *L'Éloge de la lenteur*, paru en 2005 et traduit depuis en plus de 20 langues. Le journaliste canadien qui vit aujourd'hui à Londres profitait d'un court séjour à Montréal pour faire la promotion de son essai, *Manifeste pour une enfance heureuse*. Un cri du cœur pour que les parents prennent le temps de découvrir leurs enfants plutôt que de les mettre sous pression.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

«*Les parents n'ont pas besoin de transformer la vie de leur famille en une entreprise de développement de produits. Un enfant, ce n'est pas un projet*», lance Carl Honoré, qui a publié il y a quelques mois son *Manifeste pour une enfance heureuse*.

Le journaliste, qui a notamment travaillé à l'*Economist*, à l'*Observer*, au *National Post* et au *Houston Chronicle*, presse les parents, les pédagogues et autres décideurs de laisser les enfants... être des enfants. Mis sous pression par des agendas de ministres où se multiplient les activités sportives, artistiques, ou encore les séances de tutorat, hyperstimulés par les jeux vidéo, en

ligne et autres PSP ou DS, ils en oublient de jouer, tout simplement.

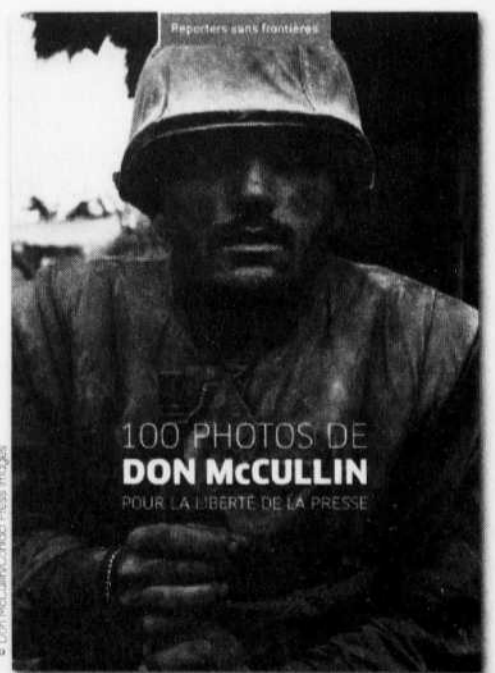
«*Plutôt que de découvrir son enfant, ses goûts, ses capacités, on le voit comme un morceau d'argile que l'on peut sculpter, dans lequel on projette des rêves. On coache son enfant, on gère sa vie, avec l'idée qu'il devienne X ou Y*», avance l'essayiste qui a observé plusieurs tentatives de relâcher la pression sur les enfants au cours des dernières années.

A force de vouloir offrir ce qu'il y a de mieux à leurs petits pour qu'ils réussissent à tirer leur épingle du jeu, on risque de les priver de leur enfance et d'en faire des robots, dénonce



Carl Honoré

VOIR PAGE A 10: ENFANCE



100 PHOTOS DE DON McCULLIN POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

SOUTENEZ REPORTERS SANS FRONTIÈRES, ACHÉTEZ LE NOUVEL ALBUM

En vente chez Archambault, Renaud Bray et dans les Maisons de la Presse Internationale - \$17

www.rfscanada.org

INDEX

Annances..... B 2	Idées..... A 9
Avis publics.. B 6	Météo..... B 7
Culture..... B 10	Monde..... B 1
Décès..... B 2	Mots croisés. B 7
Économie..... B 5	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 8



ACTUALITÉS

Une Journée nationale des patriotes sous le signe du souvenir

ISABELLE PARÉ

Marquée par le 175^e anniversaire des résolutions de 1834, la Journée nationale des patriotes a revêtu hier un caractère exceptionnel. Lancée en journée par une marche et un spectacle au Mont-Royal courus par des centaines de patriotes et de badauds de tous âges, l'événement s'est clos par une soirée commémorative lors de laquelle ont notamment été honorés les ex-ministres Jacques-Yves Morin et Louise Beaudoin.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), Mario Beaulieu, a par ailleurs accusé le premier ministre Jean Charest de s'en tenir «au strict minimum» pour les célébrations de cette journée. Rencontrés peu avant la soirée de gala, Gilles Duceppe et Pauline Marois ont abondé dans le même sens, soulignant le «peu d'intérêt» de Jean Charest pour la fête instaurée sous l'égide d'un gouvernement péquiste. Ce jour férié, anciennement la fête de la reine Victoria puis la fête de Dollard, a été proclamé «Journée nationale des patriotes» en 2002 par le gouvernement de Bernard Landry. «Ça m'inquiète un peu, a dit Mme Marois, on ne peut pas être premier ministre sans mettre en valeur tout ce pan de notre histoire. C'est le rôle de l'État de rappeler ces faits historiques fondateurs.»

Dès 13 h, sous un vent frisquet, des centaines de personnes ont convergé au Pied-du-Courant, à l'Angle De Lorimier et Notre-Dame, là où ont été incarcérés et exécutés douze des patriotes ayant participé au soulèvement de 1837. À l'invitation

des Jeunes Patriotes du Québec, des centaines de jeunes et de moins jeunes s'étaient pressés à la vigile qui, chaque année, se termine par la lecture du testament de Chevalier de Lorimier.

«Vive la liberté, Vive l'indépendance!», a lancé Maxime Laporte, un jeune étudiant en droit de l'Université de Montréal, appelé à lire les célèbres paroles couchées sur papier par De Lorimier avant de monter sur le gibet.

Dans la foule, on dénombrait beaucoup d'étudiants, de jeunes familles et quelques têtes blanches. «Moi, j'ai toujours été souverainiste et je suis contente de voir tous ces jeunes qui sont ici pour se remémorer cet événement majeur de notre histoire», affirmait hier Victoire Simoneau, une octogénaire, fleurdelisée à la main.

Cours d'histoire

Mario Beaulieu a aussi profité de l'événement pour déplorer les changements apportés au programme scolaire des élèves du secondaire qui, à son avis, passe presque sous silence l'épisode majeur des rébellions du Bas-Canada. «Le cours d'histoire a été remplacé par un cours d'éducation à la citoyenneté où des pans entiers de notre histoire ont été évacués. L'histoire des patriotes est passée sous silence et occultée», a-t-il vivement déploré.

«On évacue de ce cours tout ce qui implique la confrontation entre les Français et les Anglais, pour privilégier le multiculturalisme. Nous préférons plutôt l'interculturalisme», a défendu le président de la SSJBM. À son avis, il est primordial que l'on apprenne aux jeunes Québécois que les sources de la démocratie québécoise remontent aux luttes menées par les patriotes pour obtenir des représentants dûment élus par le peuple et des droits égaux. Une opinion partagée par Louise Beaudoin, rencontrée par *Le Devoir* juste avant de recevoir le prix Patriote féminin.



À l'invitation des Jeunes Patriotes du Québec, des centaines de jeunes et de moins jeunes ont défilé hier dans les rues de Montréal pour commémorer la Journée nationale des patriotes.

«La Journée des patriotes a un sens pour moi, un sens qu'on ne retrouve pas dans les cours d'histoire. On n'a pas de nation sans histoire», a-t-elle résumé.

Un cortège compact d'environ 300 personnes a ensuite emprunté l'avenue De Lorimier pour se rendre au parc du Mont-Royal où les groupes Capitaine

Révolte, Henri Band et Exx-tradition donnaient un spectacle gratuit à saveur patriotique. Quelques personnalités publiques, dont le député péquiste de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay, la députée bloquiste d'Achimsic, Maria Mourani, et le député de Québec solidaire dans Mercier, Amir Khadir, ont pris part à l'événement.

«Je pense que ces jeunes ont vraiment compris comment sortir les patriotes du folklore en s'intéressant à des enjeux actuels, comme l'environnement et l'emploi», a soutenu le représentant de QS à l'Assemblée nationale. Alors

qu'on lui demandait s'il partageait l'objectif de la souveraineté avec ces jeunes militants, Amir Khadir a dit qu'il revendiquait d'abord la liberté, puis l'indépendance dans un sens plus large, notamment celui de la souveraineté économique.

175 ans de revendications

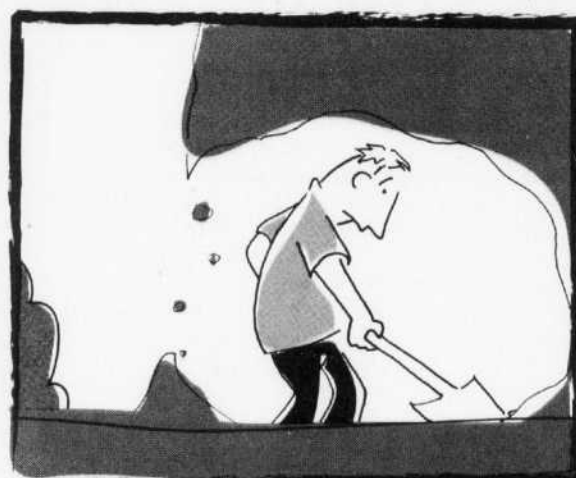
Plus tard, en soirée, un gala tenu par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a souligné cet anniversaire tout particulier pour l'organisme patriotique, dont l'histoire est intimement liée aux 92 résolutions de 1834. C'est en effet en 1834 qu'a été

fondée la SSJB par Ludger Duvernay, lors d'un banquet à l'occasion duquel ont été entérinées les 92 résolutions adressées au Parlement britannique par Louis-Joseph Papineau et le Parti patriote. Ces résolutions réclamaient notamment une assemblée entièrement élue par le peuple en lieu et place de représentants nommés par l'autorité britannique, plus de pouvoirs pour cette assemblée et des droits égaux à ceux des sujets anglais pour le peuple canadien-français. C'est aussi lors de ce banquet historique que la SSJB dota le peuple canadien-français d'une fête nationale.

Hier soir, les grandes palmes patriotiques ont d'ailleurs été remises à Mario Beaulieu au nom de la SSJBM, pour ses 175 années d'existence et de militantisme. Présidé par Yves Duhaime, ce gala a décerné le prix Louis-Joseph-Papineau à Jacques-Yvan Morin, ancien vice-premier ministre et ministre dans le cabinet Lévesque, alors que le prix Patriote féminin Marie-Victoire-Félix-Dumouchel a été remis à Louise Beaudoin, députée de Rosemont et ancienne ministre du Parti québécois.

L'ex-président de la SSJBM, Gilles Rhéaume, aujourd'hui porte-parole des descendants des patriotes, a pour sa part reçu le prix Chevalier-de-Lorimier. Enfin, le prix Napoléon-Aubin, accordé à un artiste québécois pour sa contribution à la culture et à la fierté québécoises, a été décerné à l'auteur-compositeur-interprète Richard Séguin.

Avec Amélie Daoust-Boisvert
Le Devoir



Colloque universitaire sur le thème Financer nos universités par le privé ou l'éloge de la fuite... en avant

QUAND ? Lundi 25 mai de 13 h à 17 h 30 • Mardi 26 mai, de 9 h à 16 h 30

OÙ ? Hôtel Gouverneur, Trois-Rivières

La formule de financement actuelle a-t-elle transformé les universités en foires marchandes ?
Où nous mène la course aux clientèles évanescentes ? Où s'arrêteront les aventures immobilières des universités ?
Comment seront dirigées nos universités à l'avenir ?

Pour répondre à ces interrogations et bien d'autres, le lundi, Robert Laplante, directeur de l'Institut de recherche en économie contemporaine, dressera un état des lieux détaillé. Par la suite, Donald Cuccioletta, professeur pendant onze ans à State University of New York et commentateur bien connu, viendra décrire les hauts et les bas du réseau universitaire américain.

Mardi, Jean-François Lisée, directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, brosera un tableau des problèmes de financement de nos institutions universitaires.

Cette présentation sera suivie d'une plénière. Enfin, Daniel Weinstock, professeur à l'Université de Montréal, abordera les problèmes éthiques engendrés par l'immixtion du privé dans nos institutions universitaires.

Au coût de 100\$, l'inscription au colloque se fait sur place dès 10 heures le lundi 25 mai.
Pour renseignements : allard.sylvain@uqam.ca

ACTUALITÉS

Peter MacKay à Kaboul

Le Canada pourrait rester en Afghanistan même après 2011

Alors que le ministre de la Défense du Canada, Peter MacKay, effectue une tournée en Afghanistan et au Pakistan pour s'entretenir avec ses homologues à Kaboul et Islamabad, il a profité de son passage à l'aérodrome de Kandahar pour inaugurer un nouveau laboratoire médico-légal, qui permettra semble-t-il de mieux parer à la menace des bombes artisanales posées sur les routes par les insurgés talibans.

PATRICE BERGERON

Kandahar, Afghanistan — Le Canada pourrait bien rester en Afghanistan après 2011.

C'est ce qu'a déclaré, hier matin, le ministre de la Défense, Peter MacKay, au terme d'une visite d'environ 48 heures à la base aérienne de Kandahar, où est stationné le contingent canadien. Le ministre s'envolait ensuite vers le Pakistan pour rencontrer son homologue aux Affaires étrangères.

Le Parlement a accepté de prolonger la mission militaire jusqu'en 2011, mais le ministre estime que «le Canada peut jouer bien d'autres rôles dans l'avenir», avec l'arrivée massive des renforts américains prévue cette année.

Dans sa déclaration finale sur la piste de l'aérodrome, M. MacKay a toutefois rappelé que le gouvernement conservateur allait respecter la volonté de la Chambre des communes à ce sujet. Selon lui, il serait impossible d'aider l'Afghanistan à bâtir sa démocra-

tie, sans respecter la démocratie au Canada.

M. MacKay a aussi réitéré que le rôle des Canadiens dans la province de Kandahar était en train de changer. Au lieu de s'acrocher à de vastes étendues, les militaires canadiens se concentreront sur les zones peuplées, au dire du ministre.

En nombre insuffisant, trop éparpillé pour sécuriser efficacement la province de Kandahar dont il avait la responsabilité, le contingent canadien sera ainsi, dans les prochains mois, «repositionné», afin de couvrir la ville de Kandahar et sa banlieue, où vit 60 % de la population de la province. Le reste, un immense croissant de zones rurales, isolées et désertiques, considéré comme un repaire de talibans et de leurs sympathisants, sera laissé aux Américains qui les pourchasseront.

Le ministre devait rencontrer, hier, son homologue pakistanais aux Affaires étrangères, Ahmad Mukhtar, à Islamabad, pour discuter des enjeux régionaux. Il y a quelques jours, M. MacKay

avait déjà fait remarquer que l'instabilité constante du Pakistan en faisait peut-être «le pays le plus dangereux du monde».

Une mission transformée

La visite à Kandahar de M. MacKay, ainsi que de son collègue Greg Thompson aux Anciens Combattants, a eu lieu un peu plus d'une semaine après celle de son patron, le premier ministre Stephen Harper, qui avait fait une courte halte de quelques heures le 7 mai, après le sommet Canada-Union européenne.

M. Harper avait indiqué que l'afflux de troupes américaines allait «faciliter la transformation» de la mission canadienne, grâce à une «nouvelle dynamique» et à de «nouvelles capacités».

Pas moins de 21 000 soldats américains supplémentaires au total, dont 17 000 dans les provinces méridionales comme Kandahar, s'en viennent renforcer l'effort de guerre de la coalition internationale, qui semble piétiner depuis trois ans par manque de ressources.

Le Haut-Commandement de la Région Sud de l'OTAN, qui chapeaute l'ensemble des activités de la coalition dans cette zone, prévoit «l'intensification des combats» au cours d'un été qui s'annonce «décisif» pour l'issue de la guerre et de l'élection présidentielle afghane à venir en août.



Le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay, a rencontré hier à Kaboul son homologue afghan, Abdul Ahmad Warwak, pour discuter de l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan.

Déjà, au cours des trois premiers mois de l'année, les attaques des talibans ont connu une hausse de 73 %, rapporte l'OTAN.

Le corps expéditionnaire ca-

nadien en Afghanistan comprend un peu moins de 3000 militaires, pour la plupart postés dans la province de Kandahar. Le Groupement tactique du 2^e Bataillon du Royal 22^e Ré-

giment de Valcartier vient de prendre la relève du 3^e Royal Canadian Regiment de Petawawa, en Ontario, pour six mois.

La Presse canadienne

Un nouveau laboratoire est inauguré à Kandahar pour parer à la menace des bombes artisanales

PATRICE BERGERON

Kandahar, Afghanistan — Les militaires canadiens disposent maintenant d'un nouvel outil pour parer à la menace la plus mortelle en Afghanistan: les bombes artisanales posées sur les routes par les insurgés.

Un nouveau laboratoire médico-légal a été inauguré à l'aérodrome de Kandahar, durant le week-end, par le ministre de la Défense, Peter MacKay, qui a effectué une visite d'environ 48 heures à cette base de l'OTAN, au sud du pays, où est stationné le contingent canadien.

Les Forces canadiennes disposaient déjà d'effectifs qui enquêtaient sur les bombes artisanales, mais elles devaient souvent s'en remettre à l'assistance des Américains ou à des services localisés au Canada, selon les renseignements obtenus auprès d'un porte-parole militaire.

Au cours d'une brève conférence de presse, le ministre MacKay a qualifié les nouvelles installations de «CSI Kandahar» ou de «CSI Canada», du nom de cette télésérie américaine mettant en vedette des équipes d'enquêteurs spécialisés qui élucident des crimes grâce à la science et à la technologie.

Le Centre d'exploitation multidisciplinaire, qui regroupera des spécialistes de divers secteurs, effectuera «un travail critique qui permettra de sauver des vies», selon le ministre.

Des professionnels examineront, à l'aide d'équipement «à la fine pointe de la technologie», les dispositifs explosifs recueillis avant ou après des incidents, afin d'en déterminer l'origine et les caractéristiques, aux fins du renseignement militaire.

Il a été impossible de visiter le laboratoire ou d'en savoir davantage sur son travail, en raison du secret militaire qui entoure ses activités.

Au dire de M. MacKay, ce laboratoire «renforcera énormément les moyens» des militaires canadiens et constituera un complément à leur travail actuel.

De même, les indices et éléments de preuve recueillis pourront servir aux procureurs afghans afin de poursuivre les présumés concepteurs de bombes et leurs complices.

Les bombes artisanales et autres engins explosifs improvisés sont responsables de la grande majorité des pertes canadiennes en Afghanistan depuis 2002, qui s'élèvent désormais à 118.

Centres d'aide

Enfin, le ministre a aussi annoncé, au cours du week-end, l'ajout de onze centres d'aide aux militaires blessés ou malades, en plus des huit autres qui avaient été mis sur pied en mars à travers le Canada. Les huit Centres intégrés de soutien au personnel ouverts précédemment «n'étaient pas suffisants pour répondre à la demande» dans un grand pays comme le Canada, selon le ministre.

Au Québec, outre le centre de la base de Valcartier, un autre centre sera donc ouvert, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Au Nouveau-Brunswick, en plus de celui de la base de Gagetown, Moncton aura aussi le sien. En Ontario, pas moins de quatre nouveaux centres s'ajouteront à celui de Toronto et de Petawawa: London, Meaford, Kingston et Ottawa.

La Presse canadienne



JORGE SILVA REUTERS

Des soldats canadiens participaient hier à une opération spéciale contre les insurgés à Sanjaray, dans la province de Kandahar.

CHRONOGRAPH
Boîtier en acier 41 mm

TUDOR
TUDORWATCH.COM

Dépechez l'évidence

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

Camps d'été 2009

Cet été, apprenez l'anglais à l'Académie Kells

Date : 6 au 24 juillet 2009
Endroit : 2290, boul. Cavendish (coin Maisonneuve O.)
Niveau : première à la sixième
Programme : Première année complétée jusqu'à la 6^e année

En matinée, des professeurs ayant la certification ESL aideront les élèves à perfectionner leurs aptitudes en lecture, écriture et expression orale.

En après-midi, les élèves mettront leur enseignement en pratique dans un contexte de loisirs : sports, arts et artisanat, sorties et plus encore.

514 485-8565
kadmin@kells.ca
www.kells.ca

MWS DEPUIS 1983
CAMPES D'IMMERSION EN ANGLAIS

Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193
www.mwscamps.com office@mwscamps.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Isabelle Sanchez au 514 985-3454 ou à isanchez@ledevoir.com

MOTS ET MAUX DE LA POLITIQUE

Suivez le carnet d'Antoine Robitaille, sur le site web du Devoir
carnetsdudevoir.com/index.php/motsetmaux/

ACTUALITÉS

Le pèlerinage de La Mecque pose un casse-tête aux autorités sanitaires

RICHARD INGHAM

Helsinki — Le pèlerinage géant de La Mecque pourrait gravement compliquer la gestion de la grippe A(H1N1) si le virus continue à constituer une menace lors du hajj en novembre, ont averti des spécialistes lors d'un congrès médical organisé à Helsinki.

«Imaginez, vous avez un virus qui commence à se transmettre à travers le monde, vous rassemblez des gens de tous les pays, vous les mettez ensemble pendant deux semaines, et vous renvoyez tout le monde à la maison», a déclaré Albert Osterhaus, un virologue réputé de l'université de Rotterdam. «S'il y a un mécanisme par lequel vous voulez qu'un virus se répande, c'est celui-là», a-t-il dit.

Le plus important rassemblement mondial, qui doit avoir lieu cette année entre le 25 et le 28 novembre, a réuni l'an dernier plus de 2,5 millions de personnes dans la ville sainte de l'Islam.

Et ce n'est pas le genre d'événement qui s'annule, a relevé Andreas Voess, professeur au centre médical de l'université de Nîmègue, aux Pays-Bas. «Le hajj aura lieu, ce n'est pas comme un concert de Pink Floyd, où vous pouvez dire: "On n'a pas besoin d'un concert". Il sera maintenu, c'est sûr», a-t-il dit à l'AFP lors du 19^e Congrès européen de microbiologie clinique et des maladies infectieuses (CEMCMD) à Helsinki, qui dure jusqu'à aujourd'hui.

Se préparer maintenant

Les experts interrogés par l'AFP ont mis en garde contre toute forme d'alarmisme, mais ont poussé les organisateurs du pèlerinage à commencer à envisager des plans de secours.

«Je pense que les autorités sanitaires là-bas, avec l'assistance de l'OMS et d'autres, vont devoir réfléchir à ce qu'il faut faire, comment informer les gens», a souligné M. Voess.

«Ils doivent être préparés, et ils doivent commencer à y réfléchir maintenant et pas lorsqu'ils auront le premier pèlerin atteint de la grippe. C'est vraiment nécessaire», a-t-il insisté.

Mais les scientifiques eux-mêmes reconnaissent qu'ils ne savent pas ce qui va advenir du virus dans les mois à venir, ce qui crée un dilemme pour les autorités qui veulent protéger le pèlerinage de La Mecque.

«Nous ne pouvons pas prédire ce qu'il en sera à ce moment-là, le virus pourrait être ravageur, il pourrait ne pas l'être, il pourrait disparaître», a souligné M. Osterhaus, un des meilleurs experts européens en virologie, qui dirige le centre médical Erasmus à Rotterdam.

Pentti Huovinen, professeur de microbiologie clinique à l'Institut finlandais de la santé publique, a souligné que la difficulté était de trouver un juste milieu entre «l'importance de la religion et la menace de la maladie». «C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre facilement», a-t-il remarqué.

Depuis la première alerte à la grippe A(H1N1) au Mexique le 24 avril, plus de 8800 personnes sont tombées malades dans le monde, principalement en Amérique du Nord, et 74 sont mortes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La souche virale est pour l'instant considérée comme relativement peu virulente.

Même s'il s'agit d'une nouvelle combinaison génétique contre laquelle les humains ne semblent pas être immunisés, le virus dans sa forme actuelle est à peine plus contagieux et virulent que la grippe normale — dite «saisonnière» — qui fait entre 250 000 et 500 000 morts chaque année.

Mais les experts redoutent une mutation génétique qui pourrait en faire un tueur redoutable, semblable à la grippe espagnole de 1918-1919, qui avait fait près de 50 millions de morts.

Agence France-Presse

GRIPPE A(H1N1)

Le pire pourrait être passé au Canada

Au Québec, cependant, le nombre de cas a encore progressé

STEVE RENNIE

Ottawa — L'administrateur en chef de la santé publique du Canada a estimé hier que le pire de la grippe A(H1N1) au pays est derrière nous — pour l'instant.

La propagation du virus semble ralentir, a déclaré hier le D^r David Butler-Jones. Mais il a ajouté que son organisme surveille étroitement l'évolution de la situation. Il a affirmé qu'on se trouvait toujours à l'intérieur de la période d'incubation des cas précédents, et qu'il est encore possible d'assister à un second pic.

Le virus a apparemment atteint son point culminant vers la fin du mois dernier et au début de ce mois-ci, a dit le D^r Butler-Jones. Il faudra attendre et observer ce qui se passera au cours des prochains jours, a-t-il poursuivi.

Certains experts ont laissé entendre que le virus ne s'étendrait peut-être pas cet été, comme le font habituellement les souches de grippe saisonnière lorsque le mercure grimpe dans l'hémisphère Nord. Le D^r Butler-Jones n'écarte pas la possibilité que l'on observe plus de cas cet été et une résurgence cet automne. Il faut planifier en fonction de cette possibilité, a-t-il dit.

Le gouvernement fédéral a signé un contrat avec la firme GlaxoSmithKline pour la production d'un nouveau vaccin contre la grippe porcine. Des scientifiques fédéraux travaillent actuellement à l'élaboration d'un tel vaccin au Laboratoire national de microbiologie à Winnipeg.

On a dénombré jusqu'à présent 520 cas de grippe due à la souche A(H1N1) au Canada, dont un décès. Presque tous les cas étaient bénins. Au Québec, cependant, le nombre de cas a progressé, et le bilan fait maintenant état de 87 personnes atteintes.

Lors du point de presse quotidien des autorités de la Santé publique au Québec, le docteur Horacio Arruda a insisté pour dire qu'il s'agissait de cas bénins ne nécessitant aucune hospitalisation. Les seules mesures à prendre demeurent les règles d'hygiène de base.

Par ailleurs, le Canada a levé l'avertissement de santé aux voyageurs qui déconseillait tout voyage non essentiel vers le Mexique. En raison de la diminution des cas de grippe A(H1N1) dans ce pays, le gouvernement fédéral estime que les voyages au Mexique — le foyer de la grippe porcine — ne constituent plus un risque pour les Canadiens, puisque le virus se répand au Canada

depuis déjà un certain temps.

L'Agence des services frontaliers du Canada continuera d'exercer une surveillance visuelle des voyageurs, afin de dépister tout symptôme suspect. Mais l'Agence de santé publique du Canada mettra fin à certaines mesures concernant les voyages au Mexique, comme la distribution d'avertissements de santé aux passagers à bord des vols directs vers le Mexique, et la présence d'agents de quarantaine chargés de rencontrer les passagers à l'arrivée de tout vol direct du Mexique au Canada.

Pendant ce temps, la ministre canadienne de la Santé, Leona Aglukkaq, assiste à la rencontre annuelle de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, en Suisse. Le D^r Alain Poirier, directeur national de la Santé publique du Québec, y prend part également.

Plusieurs pays ont pressé l'OMS de ne pas hausser le niveau d'alerte à la pandémie au plus haut échelon. La docteur Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, a accepté de maintenir le niveau d'alerte à son niveau actuel de 5 sur une échelle maximale de 6.

La Presse canadienne

L'OMS brandit le spectre d'un cocktail de virus porcine et aviaire

Genève — Le virus de la grippe porcine pourrait former un cocktail dévastateur avec celui de la grippe aviaire, a averti hier l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui se maintient en alerte de niveau 5 sur une échelle de 6.

La directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, a lancé une mise en garde ferme devant l'Assemblée des 193 États membres de l'organisation. «Le virus nous a peut-être accordé un répit, mais nous ne savons pas pour combien de temps», a-t-elle déclaré devant l'Assemblée annuelle de l'OMS qui s'est ouverte hier matin.

«Personne ne sait s'il ne s'agit pas du calme avant la tempête», a-t-elle insisté en annonçant le maintien du niveau d'alerte au niveau 5.

«Nous avons toutes les raisons de craindre des interactions du nouveau virus A(H1N1) avec d'autres virus», a-t-elle averti, en évoquant la possibilité d'un échange de gènes avec le virus de la grippe aviaire «aujourd'hui solidement établi chez les volatiles dans plusieurs pays».

Une interaction pourrait donner naissance à un virus aussi hautement contagieux pour l'homme que le A(H1N1) d'origine porcine, et aussi virulent que le A(H5N1) aviaire. Plusieurs pays, notamment le Royaume-Uni et le Japon, deux des pays les plus touchés par le virus mutant en dehors du continent américain, ont cependant demandé à l'OMS de ne pas se précipiter pour élever l'alerte à la pandémie à son niveau 6 maximum.

«Je pense que vous avez besoin de plus de temps pour étudier cela, comme vous-même et d'autres l'avez dit», a lancé le secrétaire d'État britannique à la Santé, Alan Johnson. Le responsable britannique a été soutenu par la Nouvelle-Zélande, la Suisse, le Brésil, la Chine, le Pakistan, la directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé Mirta Roses, et le Japon dont la situation sanitaire pourrait justement provoquer le passage en phase d'alerte maximale.

Le D^r Chan a le pouvoir de décider de l'alerte pandémie maximale après avoir consulté un comité d'experts. «Nous sommes tous sous pression pour prendre des mesures urgentes et d'importance dans un climat de forte incertitude scientifique», a reconnu la directrice générale de l'OMS.

«Nous devons avertir les gens quand c'est nécessaire, et les rassurer quand c'est nécessaire; c'est un équilibre difficile», a-t-elle remarqué devant l'Assemblée.

La maladie a officiellement contaminé plus



Le masque est désormais de mise au Japon. L'apparition d'un nouveau foyer autonome au pays du Soleil levant, si elle se confirme, justifierait le déclenchement du niveau 6 d'alerte maximale.

de 8800 personnes dans 40 pays, faisant 74 morts, dont 68 au Mexique. L'apparition d'un nouveau foyer autonome rapporté par les autorités japonaises a fait monter la tension pendant le week-end.

Le gouvernement japonais a annoncé hier que plus de 130 cas de grippe porcine étaient désormais confirmés dans le pays. Les autorités des zones touchées ont demandé aux écoles de garder leurs portes closes pour tenter de freiner la rapide progression du virus dans des zones densément peuplées.

«Nous nous battons sur les deux fronts. Je veux être sûr que les pays ont des réserves suffisantes de vaccins contre la grippe saisonnière», a déclaré le D^r Chan en évoquant la possibilité que celle-ci soit finalement plus meurtrière que le virus A(H1N1).

Sur le quai-ve depuis près d'un mois, l'organisation a décidé d'écourter la réunion de moitié, jusqu'à vendredi, pour ne pas détourner les ministres participants de leur travail afin de préparer une contre-offensive à la pandémie.

Selon les critères de l'OMS, la situation au Japon pourrait de ce fait, si elle se confirme, justi-

Agence France-Presse

Quartiers huppés de Montréal

Des promoteurs contourneraient le moratoire sur les condominiums

Certains promoteurs optent pour des copropriétés par actions, ce qui permet de chasser plus facilement les locataires

BAHADOR ZABIHIYAN

Des failles existaient dans le moratoire sur les condominiums permettant aux propriétaires de se débarrasser des locataires et de mettre leurs logements rénovés sur le marché à des prix beaucoup plus élevés, notamment dans les secteurs huppés du centre-ville, d'après Eric Michaud, du Comité Logement Centre-Sud.

Les règles pour construire des condominiums étant trop sévères, certains promoteurs optent pour des copropriétés par actions. Or, les locataires sont moins bien protégés lorsque leur immeuble devient une copropriété de ce type.

«Quand on convertit un immeuble en condos, on ne peut plus faire d'agrandissements, on ne peut plus faire de travaux majeurs, il y a des garde-fous. Or, comme ce type de conversion-là [copropriété par actions] n'est pas encadré, les propriétaires peuvent faire tout ce qu'ils veulent», affirme M. Michaud. Ce dernier décrit le procédé comme une conversion en condominium «dégustée». «C'est un danger pour la protection du parc locatif», rajoute-t-il. Selon lui, environ 500 logements, principalement situés au centre-ville, seraient aujourd'hui concernés par des conversions en copropriété par actions.

Une trentaine de locataires du complexe du Club Sommet, un immeuble d'environ 300 logements, situé dans le Golden Square Mile au 3475, rue de la Montagne, ont même engagé un avocat afin de porter l'affaire devant la Régie du logement, après avoir contacté sans succès la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et du Logement.

Les locataires étaient au tribunal de la Régie du logement la semaine dernière. Ils demandaient notamment au propriétaire de mieux les dédommager pour leur éviction. Ils souhaitent aussi que ce dernier leur verse des dommages et intérêts pour les nuisances engendrées par les travaux importants entrepris dans l'immeuble depuis deux ans.

En effet, le propriétaire, Casperdiny IFB Realty Inc., a décidé d'y effectuer des travaux majeurs notamment en combinant des petits appartements afin d'en faire des plus grands logements, qui sont par la suite vendus entre 137 000 \$ et 575 000 \$ environ, ou loués pour des loyers situés entre 1100 \$ et 2000 \$ par mois, d'après le site Web de la compagnie et les publicités publiées dans plusieurs quotidiens montréalais.

Or, le propriétaire n'aurait pas pu entreprendre des travaux, ni se débarrasser des locataires aussi facilement si le projet était un condominium et non une copropriété par actions. Joanne Dorion habite au Club Sommet depuis une vingtaine d'années et refuse de quitter son logement. Elle estime qu'il devrait y avoir un moratoire sur les copropriétés par actions. «Si on avait une conversion en condominium, les locataires et leurs baux seraient protégés par la Régie du logement contre les évictions et les travaux dans l'immeuble, jusqu'à ce qu'ils décident de partir. On devrait avoir le même type de moratoire pour les copropriétés», constate Mme Dorion, avant de retourner dans la salle devant le juge pour défendre sa cause et répondre aux questions de l'avocat du propriétaire.

Un procédé bien connu

La copropriété par actions est un procédé bien connu de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ) qui le présente, sur leur site Internet, comme un bon moyen de contourner le moratoire sur la construction des condominiums mis en place en 2001. «Ce mode d'acquisition immobilière, surtout présent dans les grandes villes, a notamment été développé pour contourner les difficultés liées aux restrictions à la conversion d'immeubles locatifs en propriété divisée [condominium]. La détention d'action avec droit d'usage d'un appar-



Une trentaine de locataires du complexe du Club Sommet, un immeuble d'environ 300 logements, situé dans le Golden Square Mile, contestent leur éviction.

tement peut, en pratique, présenter des similarités avec la copropriété divisée d'un immeuble», peut-on lire sur le site de l'ACAIQ.

Les investisseurs n'achètent pas un appartement, mais des actions dans la société qui possède l'immeuble. Ces actions leur donnent ensui-

le droit à un logement. Lors de la conversion d'un immeuble en condominium, les locataires déjà présents peuvent continuer à occuper leur logement et renouveler leurs baux autant de fois qu'ils le veulent. De plus, le propriétaire ne peut y effectuer des travaux majeurs jusqu'à ce que les locataires quittent les lieux.

Thomas Robert Reiner, dont la compagnie Asta Corporation Inc. gère le projet au nom de Casperdiny, ne cache pas qu'il aurait «sauté sur l'occasion» si la Ville l'avait laissé construire des condominiums au Club Sommet.

Il estime que l'immeuble, «composé aux trois quarts de petites unités de types, logements étudiants», n'est pas financièrement viable. «Dans ce riche quartier du Golden Square Mile, il faut faire des unités de 800, 900, 1000, 1100 pieds carrés pas 400», remarque-t-il. De plus, il affirme que l'«ancien retour sur investissements» à l'heure actuelle, car les loyers du Club Sommet sont trop faibles. Enfin, d'après M. Reiner, il est plus facile de financer un projet de condominium qu'un projet de copropriété par actions. C'est donc par défaut qu'il a opté pour un projet de copropriété par actions. Mais il estime avoir tout fait pour aider les locataires à trouver un nouveau logement, notamment en leur payant des mois de loyer gratuit et des frais de démenagement. «D'ailleurs, la grande majorité ont accepté de partir», constate-t-il.

La Régie devrait rendre sa décision vers la fin de l'année. Mais d'autres projets de conversion en copropriété par actions sont en cours. Ted Pearson était présent à l'audience à la Régie du logement, jeudi dernier. Lui n'habite pas au Club Sommet, mais dans les appartements d'Embassy Row, avenue du Docteur-Penfield. Mais M. Pearson estime qu'il risque fort de se faire chasser de son logement. «Il y a une conversion en copropriété [par actions] là-bas aussi», dit-il, avant que l'audience ne reprenne.

Le Devoir

Carte génétique du Québec

Cartagène veut recruter 20 000 Québécois de 40 à 69 ans

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) contactera des milliers de Québécois de 40 à 69 ans pour les inciter à participer à un projet de recherche destiné à dresser une première carte génétique du Québec.

Le projet «Cartagène» souhaite réunir 20 000 participants, qui pourront être suivis pendant plusieurs années, pour obtenir un portrait de l'état évolutif de la santé de la population du Québec.

Le projet représente des investissements publics de 27 millions sur 10 ans. Le directeur scientifique du projet, le D^r Claude Laberge, prévient que la durée de la recherche se poursuivra au-delà de cette échéance, puisque les chercheurs espèrent suivre certaines personnes pendant 50 ans.

L'enquête compte analyser les habitudes de vie, la génétique, l'environnement et la nutrition et se constituer une im-

portante banque d'échantillons biologiques. Ces informations seront entreposées à la Bio-banque Génomique Québec au Centre hospitalier affilié universitaire régional de Saguenay.

Origine des maladies

Le D^r Laberge espère approfondir les connaissances sur la santé et tenter d'obtenir des pistes sur l'origine des maladies. Quant à savoir pourquoi les participants doivent être âgés de 40 à 69 ans, le directeur explique qu'à cet âge, le tiers des gens éprouvent déjà des problèmes de santé comme l'hypertension, le diabète ou des maladies cardiaques. Il devient alors possible d'évaluer l'effet de divers éléments extérieurs sur l'évolution de ces maladies. Cette surveillance évolutive des problèmes de santé pourrait permettre à terme de définir des interventions mieux adaptées et des mesures de prévention plus précises.

Génomique Québec et Génomique Canada assurent le développement de cette démarche qui s'inscrit dans une perspective nationale. Le projet «Cartagène» se déroulera en association avec l'initiative de Partenariat canadien Espoir pour demain (CPTP), qui vise la création d'une plate-forme de recherche comprenant 300 000 participants au Canada. Environ 25 pays, ailleurs dans le monde, travaillent également sur le développement de plates-formes similaires.

Le recrutement des candidats s'effectuera de manière aléatoire auprès des résidents des grands centres urbains de Montréal, Québec, Sherbrooke et Saguenay. Chaque personne ciblée recevra une invitation détaillée par la poste de la part de la RAMQ qui résumera le but de l'étude et les implications exigées.

La Presse canadienne

Bourse

Wall Street se reprend

New York — La Bourse de New York a fortement rebondi hier, stimulée par les résultats du groupe de distribution Lowe's et emmenée par les valeurs bancaires: le Dow Jones a gagné 2,85 % et le Nasdaq 3,11 %.

Le Dow Jones Industrial Average a pris 235,44 points à 8504,08 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 52,22 points à 1732,36 points, selon les chiffres définitifs de clôture.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est lui adjugé 3,04 % à 909,71 points, dans un volume d'échanges très faible.

«Après quelques jours de baisse, on assiste à un sursaut», a observé Mace Blinksilver, de Marblehead Asset Management, jugeant l'ampleur du rebond «un peu surprenante».

L'indice vedette de Wall Street avait cédé 3,57 % sur la semaine dernière.

«On a eu un assez fort repli la semaine dernière, cela encourage les investisseurs à se lancer dans des chasses aux bonnes affaires», a expliqué Hugh Johnson, de

EN BREF

Prisonniers d'un manège à La Ronde

Plus de 20 personnes sont demeurées prisonnières d'un manège au parc d'attractions La Ronde, après qu'un train n'a pas été en mesure de monter une pente dans le manège «Le Monstre», une montagne russe. Le parc d'attractions a dû faire appel à l'escouade spécialisée des pompiers araignées du Service de sécurité incendie de Montréal, vers 14 heures, après le blocage du manège. Aucune personne n'a été blessée lors de l'incident. — La Presse canadienne

Une victoire pour Conrad Black

Washington — La Cour suprême des États-Unis a accepté hier d'examiner l'appel du magistrat déchu des médias Conrad Black, qui conteste sa condamnation pour fraudes et obstruction à la justice. La Cour examinera le cas de Conrad Black, 64 ans, cet automne, après la reprise des audiences début octobre. Elle n'a pas fait de commentaire pour expliquer cette décision. — AFP

Agence France-Presse et La Presse canadienne

Votre monde est époustouflant

Le Machu Picchu... Certains n'y auront pas accès!



Pékin Express
Ce soir 20h

Une course 100% adrénaline et des éliminations déchirantes.

TV5.ca

ACTUALITÉS

Nouvelle étude

La cigarette est-elle encore plus dangereuse aujourd'hui ?

LAURAN NEERGAARD

Washington — Serait-il plus dangereux de fumer aujourd'hui qu'il y a 40 ans? C'est ce que laissent entendre les résultats d'une étude selon laquelle des modifications dans la composition des cigarettes américaines expliqueraient en partie l'augmentation de certaines formes de cancer du poumon.

La moitié des cancers du poumon aux États-Unis pourraient être le résultat de cette composition riche en nitrosamines, substance cancérigène contenue dans le tabac, estime le Dr David Burns, de l'Université de Californie-San Diego, lors d'un congrès de chercheurs spécialistes du tabac. Les scientifiques alertent depuis longtemps sur les effets pervers des cigarettes légères. Mais cette nouvelle étude, bien que préliminaire, est plus approfondie. Curieusement, elle constate que cette augmentation du nombre des adénocarcinomes, un certain type de cancer du poumon, est plus importante aux États-Unis qu'en Australie. Or les deux pays ont commercialisé les cigarettes légères au même moment.

«L'explication la plus probable est le changement dans la cigarette elle-même», a noté Burns, qui fut rédacteur de plusieurs rapports médicaux sur le tabac: et de noter que les cigarettes vendues en Australie contiennent moins de nitrosamines que celles vendues aux États-Unis. Mais cette preuve indirecte nécessite plus de recherches, reconnaît-il toutefois.

Cette étude est cependant mise en avant par les antitabac à l'heure où le Congrès américain réfléchit sur la possibilité de donner à la FDA, l'agence de contrôle du médicament, le pouvoir de décider de la quantité maximum de certaines substances chimiques contenues dans le tabac.

Il fut un temps où les fumeurs développaient le cancer du poumon dans les bronches les plus larges, notamment le «carcinome cellulaire squameux». Puis les médecins ont remarqué que le nombre d'adénocarcinomes faisait un bond. Ce cancer se développe dans les petites bronches profondes du poumon. En cause, la vente de cigarettes dites légères: les fumeurs s'y mettant ont inhalé la fumée plus profondément pour obtenir leur décharge de nicotine, repoussant plus profondément dans les bronches la fumée cancérigène.

L'étude de Burns, présentée à une réunion de la

Société pour la recherche sur la nicotine et le tabac, va plus loin. Burns y compare les comportements de fumeurs à différents âges de la vie sur 40 ans, notamment la quantité de cigarettes fumées, l'âge de début et d'arrêt de la consommation... et l'évolution des risques de cancer.

Selon les résultats, le risque de carcinome cellulaire squameux est resté quasi identique. Mais celui d'adénocarcinome a fait un bond, représentant de 65 à 70% des nouveaux cas de cancer aux États-Unis, contre pas plus de 40% des cas en Australie. Donc, si le nombre total de cancers aux États-Unis est à la baisse en raison de la diminution du nombre de fumeurs, l'étude laisse entendre que chaque fumeur individuellement a plus de risques d'avoir un cancer.

La composition des cigarettes varie d'un pays à l'autre, en raison des récoltes de tabac locales et des goûts différents des populations. Le niveau de nitrosamines, produit dérivé du traitement du tabac, varie pour des raisons variées, notamment les différences dans les pratiques de séchage.

Les cigarettes australiennes ne contiennent que 20% de la quantité de nitrosamines contenue dans les cigarettes américaines, ce qui fait de cette substance le suspect principal, a conclu Burns.

Le rôle de l'inhalation profonde

Ce qui n'exclut pas le rôle joué par l'inhalation profonde, renchérit le Dr Michael Thun, de la Société américaine du cancer: «Nous avons une liste de plusieurs suspects sérieux qui peuvent agir simultanément.»

Le porte-parole du fabricant de cigarettes Philip Morris, David Sutton, a pour sa part expliqué que la société avait commencé en 2000 à diminuer la quantité de nitrosamines dans ses produits.

Mais il ne faut pas estimer que des cigarettes avec moins de nitrosamines sont moins mortelles, a mis en garde pour sa part le Dr Neal Benowitz, de l'Université de Californie à San Francisco, spécialiste du tabac renommé. Le cancer du poumon n'est pas le seul risque, le tabac favorisant les maladies cardiovasculaires et bien d'autres cancers. «Réduire le risque de 10%, ça n'est pas réellement significatif pour un individu. L'objectif reste de le faire arrêter.»

Associated Press

Mission réussie

Les astronautes d'Atlantis ont réparé Hubble

MARK CARREAU

Houston — Les astronautes de la navette spatiale américaine Atlantis ont bouclé hier leur cinquième et dernière sortie orbitale autour de Hubble, parachevant les travaux de réparation et de modernisation du télescope qui a révolutionné l'astronomie.

Les astronautes de la Nasa John Grunsfeld et Drew Feustel ont passé plus de six heures dans l'espace, soit une heure de plus que prévu, afin d'équiper de trois batteries neuves le télescope en orbite depuis 19 ans autour de la Terre à 600 km d'altitude.

«Prenez votre temps. C'est votre dernière sortie sur Hubble. Profitez-en», a lancé le commandant de bord de la navette, Scott Altman, aux deux astronautes qui venaient d'achever les ultimes travaux de la mission.

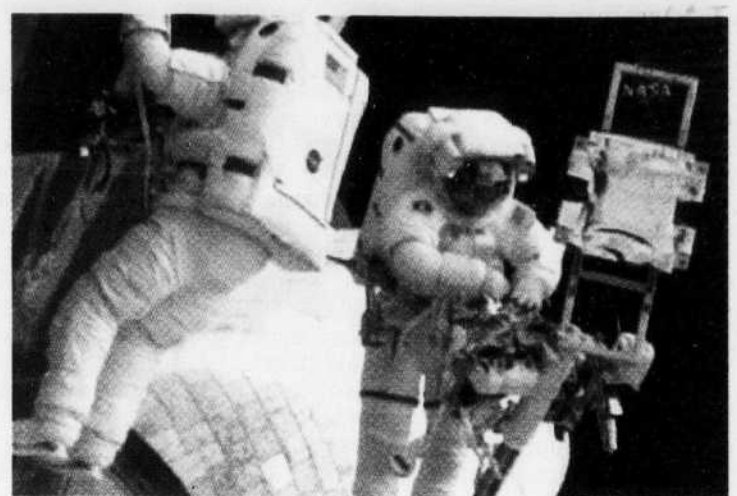
Ils ont aussi installé un nouveau système de guidage FGS (Fine Guidance System) et des plaques d'acier inoxydable pour protéger l'extérieur du télescope des radiations solaires.

Cette sortie était la dernière des cinq effectuées par l'équipage de la mission Atlantis, qui doit durer 11 jours avant l'atterrissage de la navette prévu vendredi à Cap Canaveral en Floride. La navette doit se séparer aujourd'hui du télescope.

La mission visait à prolonger de cinq ans l'existence du télescope jusqu'à l'arrivée de son successeur, le télescope James Webb.

Dimanche, deux autres astronautes, Mike Massimino et Michael Good, ont peiné pour mener à bien l'opération la plus délicate de la mission: la réparation du spectrographe imageur du télescope (Space Telescope Imaging Spectrograph, STIS), un des outils d'observation de Hubble.

Le STIS, installé en 1997, était hors service depuis 2004 en rai-



Les astronautes de la Nasa John Grunsfeld et Drew Feustel ont passé plus de six heures dans l'espace hier pour finir de réparer le télescope Hubble.

son d'une panne électrique. Cet appareil ultraperfectionné étudie la lumière des astres pour déterminer leur température, leur vitesse et leur composition chimique.

Un bricoleur

Les astronautes ont dû ôter 111 vis de petite taille pour accéder aux circuits à réparer lors de cette intervention délicate, comparée par la Nasa à de «la chirurgie cérébrale». La sortie a duré au total plus de huit heures, soit une heure et demie de plus que prévu. Comme un bricoleur du dimanche, Mike Massimino a multiplié les jurons en approchant du spectrographe. L'accès aux 111 vis était en effet obstrué par une pièce tenue par quatre verrous dont l'un refusait de céder. Après plusieurs tentatives, l'astronaute a obtenu le feu vert de la Nasa pour casser la pièce.

«Ça y est, c'est tout bon», a lancé un Mike Massimino soulagé en retirant l'élément. Les deux astronautes ont ensuite pu remplacer les circuits endommagés. Un test

électrique a montré que la réparation était réussie.

«C'est comme un rêve qui se réalise pour les milieux scientifiques», s'est félicité l'astrophysicienne de la Nasa Jennifer Wiseman, qui s'attend à ce que le nouveau spectrographe soit mis intensément à contribution dans les années qui viennent. «C'est un instrument unique. C'est pourquoi il s'agit pour nous d'une victoire très importante», a-t-elle expliqué.

La mission Atlantis est considérée comme relativement risquée par la Nasa du fait du danger d'impacts de micrométéorite ou de débris à cette altitude. Une navette de secours, Endeavour, est prête à être lancée pour une éventuelle mission de secours. En cas de pépin, Atlantis serait en effet trop loin de la Station spatiale internationale (ISS) pour venir s'y amarrer.

Après cette mission, il ne restera que huit vols avant la mise en retraite des trois navettes de la Nasa en septembre 2010.

Agence France-Presse

Libérez-vous des idées reçues

◆ ledevoir.com/abonnement.html ◆

LE DEVOIR.com

Abonnez-vous au Devoir et bénéficiez d'une multitude de privilèges

- À votre porte tous les matins
- Revue de presse personnalisée par courriel
- 25 articles par mois dans les archives depuis 1992
- Accès à 100% du contenu sur LEDEVOIR.com
- Rabais jusqu'à 49% sur le prix en kiosque
- L'Agenda, le guide de la télévision et des sorties dans l'édition du samedi

LEDEVOIR.com ■ 514 985 3355 ■ 1 800 463-7559

Charest en visite à Atlanta

SYLVAIN LAROCQUE

Atlanta, Géorgie — Le Québec a beau posséder l'une des meilleures politiques d'encouragement du monde en matière de biotechnologies, il reste encore du travail à faire pour développer l'esprit d'entrepreneuriat des chercheurs, a reconnu hier le premier ministre Jean Charest.

«Il faut mieux organiser l'information que nous voulons diffuser aux chercheurs québécois», a-t-il déclaré en point de presse à Atlanta, où il participe au plus

important congrès mondial de l'industrie, Bio 2009.

«Il existe beaucoup d'outils, il y a de nouveaux fonds qui seront mis en place, mais les chercheurs eux-mêmes n'ont pas suffisamment développé la culture de commercialiser leurs propres produits», a estimé M. Charest. Il faut aider les chercheurs, mieux les informer, leur fournir du soutien pour qu'ils puissent faire le lien entre leurs recherches et la commercialisation.

En plus de participer à une table ronde avec des dirigeants de biotechs québécoises, Jean

Charest a rencontré hier Sam Nunn, ancien sénateur démocrate de la Géorgie, qui a fait partie de l'équipe de transition du président Barack Obama.

«C'est important pour nous de nous brancher sur les penseurs américains, ceux qui ont l'oreille du nouveau gouvernement», a noté M. Charest.

Le premier ministre a confirmé qu'il préparait un voyage dans la capitale américaine pour rencontrer des officiels de la nouvelle administration.

La Presse canadienne

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Bateaux de croisière De l'aide pour la Gaspésie

Gaspé — Ottawa et Québec aideront financièrement la région de Gaspé afin qu'elle se dote d'infrastructures en mesure d'accueillir des bateaux de croisière de grande capacité.

Le gouvernement fédéral verse ainsi des contributions non remboursables de 920 000 \$ tandis que le gouvernement provincial s'avance pour 520 000 \$. Ces contributions généreront à terme un investissement total de près de trois millions de dollars dans la péninsule.

A Gaspé, des aires, des équipements et des services d'accueil seront mis en place afin de répondre aux besoins des compagnies et des croisiéristes. A Percé, une aire d'accueil et de transfert vers les attraits touristiques locaux sera aménagée pour permettre de recevoir et de faire transiter un volume important de visiteurs. En prévision de la mise en service prochaine du train touristique, des sites de transbordements pour trains et autocars seront aménagés aux gares de Gaspé et de L'Anse-à-Beaufils.

La Presse canadienne

LETTRE QUÉBÉCOISE Résultats des tirages du : 2009-05-16

649	16 17 23	39 compl.	49	09 15 21	25 compl.
	27 30 45			26 36 43	
GAGNANTS	LOTS		GAGNANTS	LOTS	
6/6	0 39 621 456,00 \$		6/6	0 2 000 000,00 \$	
5/6+c	9 115 069,30 \$		5/6+c	0 75 000,00 \$	
5/6	425 2 012,90 \$		5/6	16 750,00 \$	
4/6	24 637 65,80 \$		4/6	1 184 75,00 \$	
3/6	451 234 10,00 \$		3/6	22 093 10,00 \$	
2/6+c	295 568 5,00 \$		2/6+c	16 116 5,00 \$	
Ventes totales	51 066 030 \$		Ventes totales	1 269 768,00 \$	
Prochain gros lot (approx.):	49 000 000 \$		Extra	6584784	

LETTRE QUÉBÉCOISE Résultats des tirages du : 2009-05-15

03 04 07	35 compl.	7/7	0 10 000 000,00 \$
16 19 26 45		6/7+c	2 80 599,30 \$
		6/7	94 1 714,80 \$
		5/7	5 907 92,80 \$
		4/7	124 211 10,00 \$
		3/7+c	110 687 10,00 \$
		3/7	1 027 404 Participation gratuite
			Ventes totales : 14 439 144 \$
			Prochain gros lot (approx.): 12 000 000 \$

Extra 6184682

EXTRA C'EST FACILE DE DIRE OUI À L'EXTRA!
GROS LOT DE 500 000 \$.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Aide au développement : l'AQOCI invite les citoyens à faire pression sur Ottawa

CLAUDE LÉVESQUE

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) invite les citoyens à faire pression sur le gouvernement fédéral afin que ce dernier «augmente et optimise» son aide publique au développement.

En lançant une campagne de mobilisation axée sur l'envoi de cartes postales au premier ministre Stephen Harper, l'AQOCI a rappelé que cette aide stagne autour de 0,3 % du revenu national brut depuis 2000, quarante ans après qu'une commission internationale présidée par l'ancien premier ministre Lester Pearson eut proposé le seuil de 0,7 %.

Malgré les récentes promesses d'augmenter le budget qu'il consacre à l'aide au déve-

loppement, le Canada ne semble pas en voie d'atteindre cette cible d'ici à 2015, comme il s'était de nouveau engagé à faire en 2000, à l'instar de nombreux États.

«L'enjeu, c'est que le Canada reprenne son rôle de leader en matière d'aide au développement», a affirmé la semaine dernière le président de l'AQOCI, François Gérin-Lajoie.

«Avec 20 milliards par année pendant cinq ans, soit moins de 10 % de ce qui ira aux plans de relance économique dans les pays du G20, on pourrait éliminer la pauvreté dans le monde», a-t-il poursuivi lors d'une rencontre avec *Le Devoir*, ajoutant : «Cinq à six milliards permettraient de scolariser tous les enfants du monde.»

M. Gérin-Lajoie était accompagné lors de cette rencontre

du président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, et du responsable des relations internationales de cette même centrale, Richard Langlois.

«Les besoins en éducation dans les pays du Sud sont incommensurables», a rappelé M. Parent.

Les conservateurs se dérobent

Les trois intervenants ont reconnu que le gouvernement canadien privilégie les bons secteurs, tels que la «bonne

gouvernance», l'éducation et l'autosuffisance alimentaire, mais ils ont déploré un certain manque de continuité dans les programmes.

Ils ont dit regretter le retrait récent de certains pays d'Afrique francophone de la liste des priorités de l'Agence canadienne de développement internationale, où travaillent plusieurs coopérateurs québécois, notamment en éducation.

Intitulée «L'aide internationale: pour le respect des droits humains», la campagne de sensibilisation lancée par l'AQOCI

fait suite aux États généraux de la coopération et de la solidarité internationale qui avaient réuni, en novembre 2007, des spécialistes de la coopération ainsi que des représentants des centrales syndicales, de la Fédération des femmes du Québec et d'autres organisations de la société civile.

Depuis l'automne 2007, les responsables de l'AQOCI ont rencontré les chefs des partis d'opposition à Ottawa, mais aucun représentant du gouvernement conservateur n'a encore accepté de les recevoir.

En plus d'augmenter le volume de son aide aux pays étrangers, l'AQOCI demande au gouvernement canadien de consacrer exclusivement celle-ci à l'éradication de la pauvreté. «La pauvreté est une violation des droits humains qui découle de choix politiques. L'aide internationale ne peut donc pas être subordonnée aux aléas de la conjoncture économique des pays riches», affirme le communiqué de l'AQOCI annonçant le lancement de sa campagne.

Le Devoir

Opérations à l'étranger

Le SCRS soumis à de nouvelles règles

JIM BRONSKILL

Ottawa — À la suite des scandales impliquant des Canadiens torturés à l'étranger, le gouvernement fédéral a institué de nouvelles règles pour encadrer les activités du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). Ces directives ministérielles sont énoncées alors que le SCRS assume davantage d'opérations à l'étranger dans des points chauds du globe comme l'Afghanistan.

Mais selon des militants des droits de la personne, la proportion de directives restées secrètes est telle qu'il est à peu près impossible de dire si ces nouvelles instructions permettront d'assurer une meilleure reddition de comptes.

Les plus récentes règles, rédigées par le gouvernement, traitent de principes fondamentaux, des sources humaines de renseignement, des activités opérationnelles hors du pays et des ententes de liaison intérieures et à l'étranger.

Grâce à la Loi sur l'accès à l'information, La Presse canadienne a obtenu des copies — fortement censurées — des nouvelles règles édictées l'an dernier. Une bonne partie de ces règles sont semblables aux directives passées, mais beaucoup d'entre elles restent secrètes, la loi autorisant le gouvernement à masquer les informations touchant aux affaires et enquêtes internationales, et aux avis provenant d'agents publics.

Une partie importante de ces nouvelles directives est restée secrète

Ainsi, une directive exposant les priorités du service d'espionnage pour 2008-2009 a été entièrement soustraite à la divulgation, même si de telles listes ont été dévoilées par le passé, alors qu'elles traitaient des activités du SCRS dans des domaines comme le contre-terrorisme, le filtrage de sécurité, et des opérations visant à contrer la création d'armes de destruction massive.

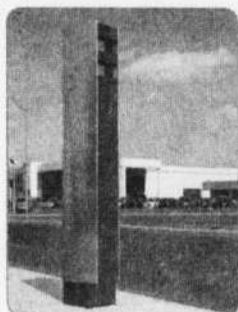
Il devient impossible de déterminer les changements apportés aux directives ministérielles au SCRS à la suite de deux commissions d'enquête portant sur le rôle joué par les autorités canadiennes dans les cas de Canadiens arabes torturés dans des prisons syriennes.

Hilary Homes, d'Amnistie internationale Canada, affirme qu'elle est incapable de déterminer si les nouvelles directives constituent ou non une amélioration.

Tant au SCRS qu'au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, on s'est refusé à discuter de la teneur des plus récentes instructions au service du renseignement, ou du moment choisi pour y apporter des changements.

Selon Kerry Pither, une militante des droits de la personne qui a rédigé un livre sur les Canadiens torturés à l'étranger, les directives ministérielles devraient être rendues publiques parce qu'elles sont cruciales pour assurer la reddition de comptes de la part du SCRS.

La Presse canadienne



PROJET PILOTE

Le projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges vise à améliorer le bilan routier et à assurer la sécurité des usagers de la route. **Moins d'excès de vitesse, moins de feux rouges grillés, moins d'accidents routiers et plus de vies sauvées!**



SIGNALISATION

Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer aux conducteurs la présence des dispositifs de surveillance.

MAI 19 2009

DEUX DATES

PÉRIODE D'ESSAI (durée 3 mois)

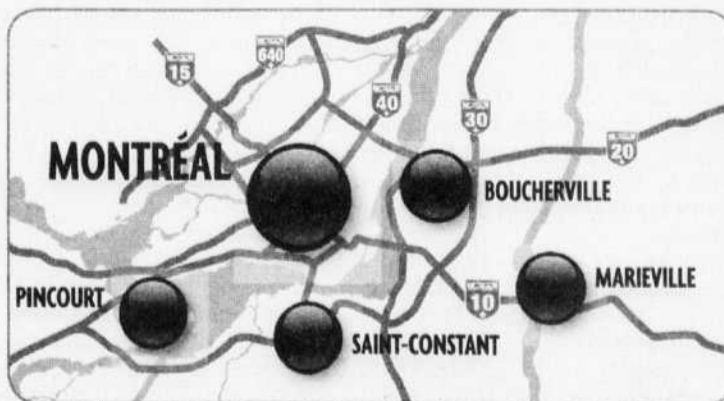
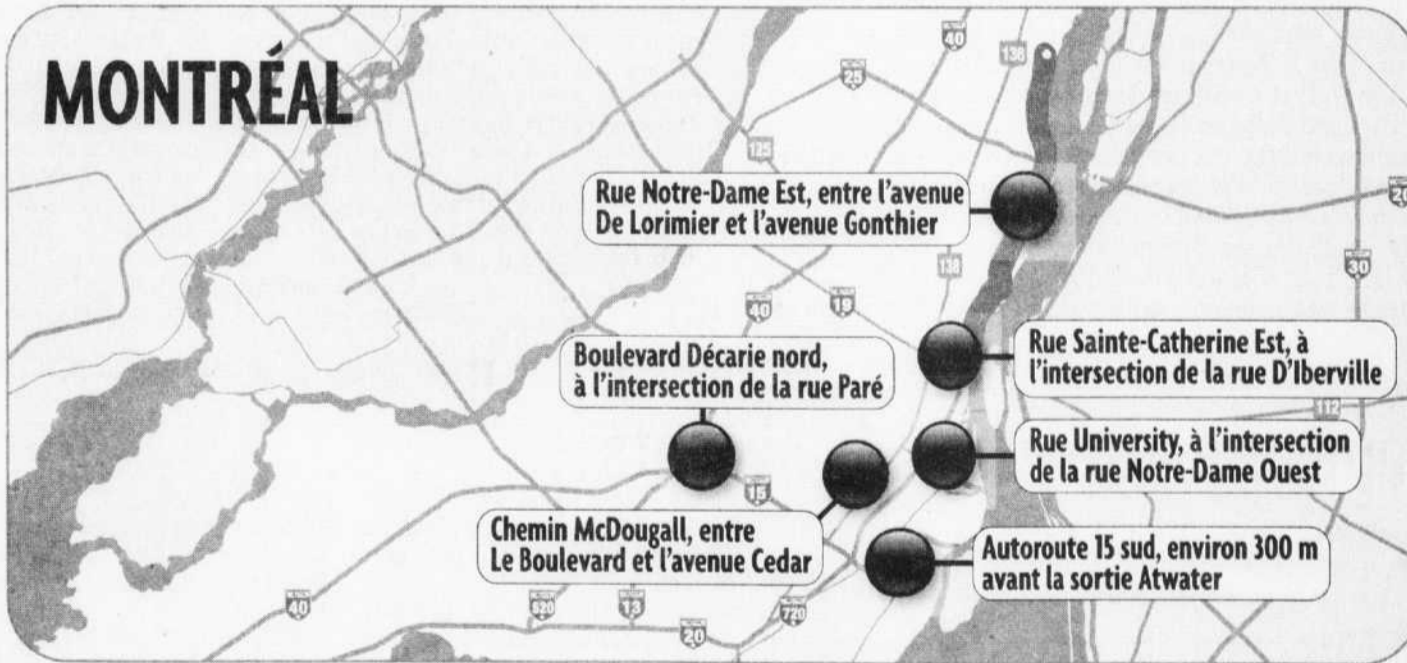
Envoi des lettres d'avertissement aux contrevenants.

AOÛT 19 2009

DÉBUT DU PROJET PILOTE (pendant 18 mois)

Envoi des constats d'infraction aux contrevenants. Les amendes seront versées à un nouveau fonds destiné à financer des programmes et des mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il n'y aura pas de points d'inaptitude inscrits au dossier des contrevenants.

MONTRÉAL



Pour tout savoir :

www.objectifsecurite.gouv.qc.ca

Visualisez les outils interactifs : faites l'expérience en voiture sans les contraventions...

Radars photo
et surveillance aux feux rouges



Québec



Société de recherche en orientation humaine

APRÈS LA CRISE, PEUT-ON PRÉVENIR LE SYNDROME DE LA VICTIME ?

Conférencier invité :
M.P Luc Dupont, Président,
Société de recherche en orientation humaine

Le 20 mai 2009 à 19h00

AU CENTRE DE CONFÉRENCE
DE L'ÉDIFICE SUN LIFE
1155 rue Metcalfe, Montréal

Prix à l'entrée : 20\$ (étudiant 10\$)
Prix en ligne : 18\$ (étudiant 9\$)

ÉDITORIAL

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'indifférence

Ces semaines-ci, les élus du Vieux Continent sont habités par une inquiétude. Ils appréhendent un taux d'abstention record aux élections européennes du 7 juin prochain qui sera tout bénéfique pour les formations d'extrême droite et d'extrême gauche. Paradoxe des paradoxes, le député qui siège au Parlement de Strasbourg n'a jamais eu autant de pouvoirs que présentement.

Cela fait trente ans aujourd'hui que les députés européens sont élus au suffrage universel. Le taux de fréquentation le plus élevé avait été enregistré au tout début. Depuis lors, le nombre d'abstentions n'a cessé d'augmenter allant jusqu'au record de 2004. En Allemagne, réputée être l'élève modèle, l'élève ayant la fibre européenne la plus trempée qui soit, pas moins de 57 % des citoyens avaient boudé les urnes. En Pologne, ils avaient été 78 % à pantoufler dans leurs demeures alors que ce pays venait de bénéficier d'un ticket d'entrée très riche en espèces sonnantes.

Sans minimiser l'importance du devoir citoyen consistant à glisser un bulletin dans l'urne, il faut dire que l'horizon de 2004 était beaucoup plus brouillé qu'il ne l'est actuellement. Dans la foulée de la guerre en Irak et plus précisément des mensonges formulés par le premier ministre britannique Tony Blair sur le fait que les caves de Saddam Hussein étaient remplies d'armes de destruction massive, les gouvernements européens s'étaient divisés entre partisans et adversaires de cet engagement militaire. Conséquence? Les événements irakiens avaient teinté passablement la campagne de 2004.

Qui plus est, toujours en 2004, l'Union européenne venait d'accueillir dix nouveaux membres, dont huit nations de l'Europe de l'Est. Des nations qui dans la plupart des cas vivaient un sursaut nationaliste après soixante-dix ans d'oppression stalinienne et de centralisme démocratique. Nombre d'entre elles avaient rejoint l'UE davantage par peur de Moscou que par passion pour la construction d'un autre bloc, en l'occurrence européen. À la faveur du conflit en Irak, la plupart d'entre elles avaient rejoint le camp mené par Blair.

Aujourd'hui, il n'y a plus de Blair, de Jacques Chirac, de Gerhard Schröder et de José Aznar qui avaient croisé le fer sur fond irakien. Il y a surtout que, la crise financière étant passée par là, la politique a repris certains de ses droits sur l'économie. En clair, certains des dogmes inscrits dans le Traité de Maastricht, puis confirmés ou remodelés par ceux de Nice et Lisbonne ont volé en éclats. Grâce à quoi, grâce à qui? La mollesse de la commission européenne en général, l'incompétence du président José Manuel Barroso en particulier.

En effet, alors que les Bourses étaient saignées, que les plans sociaux se multipliaient, que l'économie en général affichait tous les signes inhérents à la récession, Barroso et ses commissaires, ses ministres aux pouvoirs étendus, sont restés sur leur quant-à-soi. Il aura fallu l'activisme de certains chefs d'État lors de la présidence française de l'UE pour que des banques soient nationalisées, des entreprises subventionnées, que des plans de relance soient confectionnés. Fait à noter, ce sont les Sarkozy, Merkel et consorts sans oublier les députés européens qui ont appelé à une meilleure régulation de l'industrie financière, et non Barroso et ses commissaires trop épris des idées néolibérales pour oser des interventions.

Malgré cette clarification des rôles, cette redéfinition des fonctions, tous les sondages montrent que les Européens vont boudier comme jamais le scrutin du 7 juin. Pour le grand plaisir, semble-t-il, des formations nationalistes, xénophobes, d'un côté, et celles de l'extrême gauche de l'autre. Cette montée en puissance s'explique en partie par la descente aux enfers des travaillistes au Royaume-Uni, par un Parti socialiste français en pleine déliquescence, par le recul des socialistes en Espagne et par la défense et illustration de la politique du strass et des paillettes développée par l'inénarrable Silvio Berlusconi. Bref, les repères sont brouillés.

Tout cela est regrettable, car, on le répète, à la suite des traités nommés, le député de Strasbourg a vu sa sphère d'influence s'élargir. Tout cela est d'autant plus regrettable que Barroso, maître ès incompétence, va être reconduit dans ses fonctions.

SÉBASTIEN BOUTHILIER

Étudiant au doctorat

à la Chaire de management éthique de HEC Montréal

«Tu ne peux gouverner les autres si tu ne peux te gouverner toi-même.» Voilà un des principes qui guidaient les stoïciens. Des siècles après la république de Rome, il demeure actuel. Ce printemps, l'éthique des élus publics est mise en cause à tous les paliers de gouvernement.

Au municipal, on s'inquiète d'une amitié de l'ancien président du comité exécutif de la ville de Montréal. Au fédéral, la commission Oliphant fouille le passé trouble d'un ancien premier ministre qui a reçu de l'argent d'un homme d'affaires sur qui pèsent plusieurs soupçons. Et il semble que, pour les ministres du gouvernement du Québec, les règles éthiques ont été élastiques, modifiables au cas par cas.

À Québec comme à Montréal, le premier ministre et le maire ont promis l'adoption imminente d'un code d'éthique, et la nomination d'un commissaire à l'éthique a été réclamée. Pourtant, il y a tout d'abord lieu de s'interroger sur les effets que le mode de régulation par l'éthique pourrait exercer sur nos gouvernants. Qu'est-ce que l'éthique et à quoi sert-elle?

En plus de recouper deux définitions qui portent à confusion, l'éthique se distingue du droit et de la morale. L'éthique ressemble au droit par une de ses définitions, mais il vaut la peine de la comparer à un dialogue où ce ne sont pas seulement les avocats qui se parlent entre eux.

Double signification de l'éthique

L'éthique consiste en l'exercice de son jugement mené dans un monologue avec soi-même

au sujet de la vie bonne à mener. Les questions que se pose l'individu solitairement prennent alors un tour existentiel.

Mais l'exercice de son jugement par un individu peut aussi être conduit à travers un dialogue entre plusieurs personnes qui confrontent leurs perspectives. Elles argumentent afin de déterminer quelle forme de vie pourrait être bonne pour tous, du moins acceptable pour tous. La réflexion s'étend alors à la société. Menée d'après des valeurs que l'on prétend universelles, la discussion porte notamment sur son organisation politique et ses institutions. Le dialogue est public. Dans ces deux cas, monologue ou dialogue, l'éthique réfère à la philosophie.

Or, quand les politiciens et leurs détracteurs parlent d'éthique, ils songent plutôt à son acception en tant que déontologie. Ainsi, l'éthique vient pour eux sous la forme d'un code qui prescrit un ensemble de règles à suivre. La réflexion et l'exercice du jugement n'ont plus tant leur place que la conformité comportementale aux normes édictées. En corollaire, tout écart à la règle entraîne une sanction.

L'éthique, comprise comme déontologie, est appelée à occuper une place prépondérante parmi les modes de régulation.

Trois modes de régulation

En effet, l'appel pour l'éthique en tant que déontologie se fait sur l'arrière-fond pâissant de la morale tandis que le droit souffre d'un manque de légitimité. La morale est formée par un ensemble d'idées reçues qui ne sont pas remises en question. Pour une communauté particulière donnée, la morale indique les normes d'action acceptées, les biens à rechercher et les maux à éviter.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

REPRISE DE LA COMMISSION OLIPHANT...



LETTRES

Cheminement libre

Je suis d'accord avec la Fédération des femmes du Québec qui s'oppose à toute obligation et son corollaire, toute interdiction de porter toute marque d'appartenance religieuse dans les services publics.

S'il est vrai que le foulard islamique est, dans certaines cultures, un instrument d'assujettissement de la femme à l'homme comme en témoigne de bon droit Mme Djemila Benhabib, son interdiction universelle risquerait de faire croire que ce signe va dans tous les cas à l'encontre de l'égalité homme femme. Pour emprunter à une image du terroir, ce serait faucher un peu trop large.

Comme le souligne fort à propos le Rapport Bouchard-Taylor, notre passé d'encarcement clérical, pensons au port obligatoire du voile ou du chapeau pour les femmes dans les églises, ne doit pas entacher notre perception de la religion de l'égalité homme femme. Moi qui me bats depuis longtemps contre le machisme clérical catholique, j'apprends de plus en plus à le laisser s'écrouler lui-même sous le poids de ses propres excès. Les femmes musulmanes accueillies avec leur foulard dans notre société apprendront, comme nous pour tant d'autres choses, à décider par elles-mêmes s'il est encore porteur de sens aujourd'hui et non à se le faire imposer ou interdire par quiconque. La prise de conscience de pratiques qui ne font de tort à personne se fait toujours mieux par le cheminement libre de chacun que par l'érection de barricades et d'interdits collectifs.

Pascal Barrette
Ottawa, le 13 mai 2009

Le jupon de madame Normandeau

Les accusations de la ministre des Régions du Québec, Nathalie Normandeau, selon lesquelles le PQ nuit au développement des régions dans le dossier des FIER ne tiennent pas la route, et une si faible défense met en lumière l'inertie du gouvernement Charest devant les scandales qui se multiplient dans les médias au sujet des FIER. Que pense la ministre de l'investissement du FIER Estrie dans l'hôtel de luxe pour chiens à Montréal? Que pense-t-elle du fait que les FIER régionaux peuvent investir jusqu'à 50 % de leur budget en dehors des régions? Le FIER Gaspésie n'a-t-il pas investi dans une entreprise de... l'Outaouais?

Au lieu de porter des accusations vides et sans fondement, la ministre responsable des Régions du Québec devrait être gênée de la multitude des allégations incriminantes de conflits d'intérêts entourant l'utilisation des FIER. Son mutisme quant au renouvellement du programme de développement des régions-ressources inquiète beaucoup les décideurs de ces régions qui sont dans l'attente depuis maintenant plusieurs mois. La ministre Normandeau et son collègue Claude Béchard ont-ils perdu de l'influence à ce point au sein du Conseil des ministres du gouvernement Charest?

Le Parti québécois tout comme l'Action démocratique ont un rôle à jouer afin de s'assurer que le gouvernement en place utilise les fonds publics avec rigueur, honnêteté et transparence. Les récentes révélations dans le dossier des FIER justifient amplement leur présence à l'Assemblée nationale. Au lieu de crier au loup, la ministre Nathalie Norman-

deau devrait se mettre au travail afin d'aider véritablement au développement des régions. Le programme FIER est financé aux deux tiers par les contribuables québécois qui s'attendent à plus de sérieux et de rigueur de la part de la ministre Normandeau.

Pierre Ouellet
Québec, le 11 mai 2009

Harper multiplie les nominations partisans

Je suis médusé par la nomination de conservateurs à la tête d'organismes voués à la création artistique et à l'innovation comme nous l'apprend *Le Devoir* du 11 mai: «Le premier ministre Harper tenterait-il d'infléchir les politiques de certains organismes gouvernementaux, comme le Conseil des arts du Canada ou la Fondation canadienne de l'innovation, en nommant dans leurs conseils d'administration des partisans ou des sympathisants conservateurs?»

Le sens politique du mot conservateur remonte au XVIII^e siècle. Le *Petit Robert* définit un parti politique comme étant un parti voué à la défense de l'ordre social, des idées et des institutions du passé. Ainsi, on voit que les mots, conservateur, création et innovation, sont antinomiques. Bientôt, ces nouvelles têtes conservatrices nous présenteront certainement des innovations qui auront fait leurs preuves ailleurs! À l'égard de ce phénomène, les anglophones ont un mot qui a une résonance toute particulière en français lorsqu'on met l'accent sur les deux dernières syllabes: oxymoron. La preuve en est que cela donne un ministre de la Culture qui ne connaît même pas les grands noms de l'art canadien.

Jean-Claude Préfontaine
Lévis, le 11 mai 2009

LIBRE OPINION

Pour une éthique sans avocats...

Quant au droit, sa promulgation est publique à travers les institutions politiques d'une juridiction. Les règles que le droit énonce dogmatiquement en créant des catégories conceptuelles à décalquer par déduction sur le réel sont obligatoires pour tous. Selon le mode de régulation du droit, la loi règne et les tribunaux font prévaloir l'ordre juridique quand surgit un litige.

La multiplication des codes d'éthique témoigne de certaines lacunes du droit, mode hétéronome de régulation si on le compare à la déontologie. Celle-ci procure l'avantage d'une régulation de proximité, fait par et pour l'ordre professionnel ou les membres de l'organisation à qui elle s'adresse. Le code d'éthique leur confère un sentiment d'autonomie.

Pendant, il reste que la forme que revêt la déontologie est la même que le droit: juridique, un ensemble de règles. De plus, la procédure, bien qu'elle semble allégée en déontologie, se ressemble: des instances judiciaires sont nécessaires pour que le droit et pour que la déontologie soient appliqués. Les comités d'éthique remplacent les tribunaux, les codes d'éthique supplantent la loi et le commissaire à l'éthique se substitue au juge.

Le code d'éthique parlementaire

Malgré son nom, le code d'éthique et de déontologie parlementaire déposé par Jacques Dupuis sera édicté sous forme de loi. Il ne fera aucune différence avec le droit puisqu'il sera incorporé aux lois québécoises.

S'il avait plutôt été intégré au règlement de l'Assemblée nationale, il se serait agi de déontologie puisque le Parlement est autonome dans l'interprétation des règles qu'il se donne, à l'exclusion des tribunaux judiciaires.

Dans le premier cas, le commissaire à l'éthique pourra rendre des avis en prenant appui sur les règles déontologiques. Ces avis et les actions du commissaire demeurent cependant soumis au contrôle judiciaire des tribunaux.

Mais, dans le second cas, seul un parlementaire pourrait invoquer le code d'éthique et de déontologie pour mettre en cause les règles qu'il contient contre un membre de l'Assemblée nationale ou dans une commission créée par elle.

Utilité relative du commissaire

Tantôt prescriptive et déontologique, tantôt réflexive et philosophique, l'éthique dans la société contemporaine peut être abordée en remontant deux versants. Ainsi, il est possible de penser à des règles d'éthique sans croire pour autant que l'éthique soit toute contenue par ces règles, de nature déontologique.

En demeurant réflexive et philosophique, l'éthique n'est pas la chasse gardée de juristes ou d'avocats; elle appartient à tous les citoyens, participants potentiels au dialogue public.

Le dialogue confère à l'éthique tout son mordant. En somme, la superposition des perspectives et leur recoupement, le jeu serré des questions et réponses, des arguments et contre-arguments, cela permet de dégager au quotidien les enjeux éthiques, de développer des modes de gestion mieux adaptés et de repenser la portée de l'action, plutôt que de se limiter aux sanctions déontologiques ou judiciaires après un écart de comportement.

La nomination d'un commissaire à l'éthique, probablement un avocat de profession, inculquera-t-elle soudainement à nos élus tout le jugement et la capacité de réflexion qui découlent d'une socialisation citoyenne par le dialogue?

IDÉES

Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones

Un instrument incontournable pour l'harmonie

COLLECTIF D'AUTEURS

Puisque nous voulons établir un nouveau rapport égalitaire fondé sur les droits, il est urgent de respecter et de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones afin de rendre les droits de la personne pleinement accessibles aux peuples autochtones du Québec.

Quelques rappels sont nécessaires: les femmes autochtones courent cinq fois plus de risques de succomber à une mort violente que les femmes non autochtones; l'espérance de vie pour un autochtone est de six ans inférieure à celle du reste de la population; au Québec, un enfant autochtone reçoit moins de soutien financier pour ses études qu'un enfant non autochtone; une femme autochtone victime de violence reçoit moins de soutien en maison d'hébergement qu'une femme non autochtone.

La Déclaration a été adoptée à l'écrasante majorité, le 13 septembre 2007, par les États membres des Nations unies. Mais le Canada est l'un des quatre États à avoir voté contre la Déclaration, les trois autres étant les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Depuis, l'Australie a adopté la Déclaration. Des signes encourageants nous portent à croire que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande seraient en voie de revoir leur position.

Le Canada s'obstinera-t-il dans son refus d'adopter l'un des instruments les plus audacieux et prometteurs en matière de droit international des droits de la personne, qui vise à protéger les droits de plus de 370 millions de personnes parmi les plus défavorisées?

Attitude contradictoire

C'est non seulement l'attitude négative du Canada au sujet de la Déclaration, mais aussi le travail intensif qu'il a accompli pour convaincre d'autres pays de le suivre qui vont à l'encontre de décennies de contribution reconnue à l'élaboration de normes internationales des droits de la personne justes et conciliatrices, dont la Déclaration, qui a fait l'objet de plus de 20 ans de travail en collaboration avec les groupes autochtones.

Comme l'affirme Victoria Tauli-Corpuz, présidente de l'Instance permanente sur les questions autochtones aux Nations unies, «les pays membres se sont réconciliés avec leur douloureux passé et ont décidé de continuer leur marche vers l'avenir sur le chemin des droits de la personne».

Et pourtant...

Le Canada maintient à tort que la Déclaration est en contradiction avec la Constitution du Canada et la Charte canadienne des droits et libertés.

Rappelons que 101 experts, avocats et universitaires ont démontré dans une lettre ouverte qu'au contraire, la Déclaration est indispensable pour remplir les engagements de la Constitution et de la Charte, et qu'elle fournit l'inspiration et les lignes directrices nécessaires aux institutions publiques pour régler les problèmes de marginalisation et de discrimination.

Le 8 avril 2008, la Chambre des communes a adopté une motion soutenant la Déclaration et demandant au gouvernement de la mettre en œuvre.

La Déclaration constitue un guide de référence utile en ce qui a trait à l'interprétation des droits des peuples autochtones du Québec et des obligations des États en la matière. La Déclaration ne crée pas de nouveaux droits. Elle n'a pas préséance sur les règles de droit qui s'appliquent à l'intérieur des États ou à l'échelle internationale, et elle est conforme à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Chacune des dispositions de la Déclaration doit être interprétée conformément aux principes de justice, de dé-



Tianna Elias-Kuptana, une jeune autochtone vivant à Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'espérance de vie pour un autochtone est de six ans inférieure à celle du reste de la population.

mocratie, de respect des droits de la personne, d'égalité, de non-discrimination, de bonne gouvernance et de bonne foi.

La Déclaration encourage, au sein des États, des relations harmonieuses avec les peuples autochtones axées sur la coopération. Elle comprend de nombreuses normes sur les consultations, la coopération et les partenariats entre les peuples autochtones et les États.

Appui du Québec

En ce sens, nous invitons l'Assemblée nationale du Québec à se distinguer en adoptant une motion à l'appui de la Déclaration des Nations

unies sur les droits des peuples autochtones. Le Québec entretient une relation particulière avec les nations autochtones, puisque son gouvernement a reconnu, dès 1985, l'existence des peuples autochtones sur son territoire.

Les organisations signataires appellent les organismes de justice sociale et les personnalités publiques à se joindre à notre demande pour un avenir axé sur la collaboration et l'inclusion avec les peuples autochtones. L'Assemblée nationale doit appuyer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et demander au gouvernement québécois de la mettre en œuvre.

Ont signé ce texte: Louise Arbour, Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec; Lina Bonamie, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec; Claudette Carboneau, présidente de la CSN; Gaëtan Châteauneuf, président du Conseil Central Montréal Métropolitain; Édith Cloutier, présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; Richard Desjardins; Ellen Gabriel, présidente de Femmes autochtones du Québec; Jean-Paul Lacasse, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa; Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale; Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés; Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador; François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU); Béatrice Vaugrante, directrice générale d'Amnistie internationale Canada francophone.

QUESTIONS D'IMAGE

Colère à Bixiland



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

L'affaire est entendue. Posséder une flotte publique de vélos pour faciliter les allées et venues dans le centre-ville de Montréal constitue une nette amélioration dans la relation que notre ville tisse avec ses écocitoyens et ses écotouristes. Cela inscrit également la pratique et la présence de la bicyclette dans les us et coutumes des usagers des rues de la cité — ce qui n'est pas si évident et ne se fera pas d'un coup de baguette magique.

L'expérience inspirée d'Europe me paraît plus que louable, la première qualité qu'elle possède étant de réduire, en principe, le flot et le nombre d'automobiles qui empruntent les mêmes rues et, par le fait même, de limiter les émissions délétères si nuisibles à l'environnement urbain. Bref, il est bien difficile d'être contre la vertu et je m'en voudrais de ne pas saluer la chose comme l'ont fait tant de confrères. J'irai même jusqu'à dire: bienvenue au Bixi et, j'espère, longue vie.

Je n'épiloguerai pas sur son lancement cacophonique dans la presse et sur le Web. Un «faux blogue» a en effet irrité, et à raison, grand nombre d'internautes et dérangé également le petit village publicitaire. Comment peut-on faire un faux blogue? Tout simplement en se faisant passer pour un autre, un quidam, un anonyme, un prétendu passionné d'écologie et de petite reine... et en faisant des commentaires élogieux (un peu gros d'ailleurs) sur les bienfaits du Bixi.

Supercherie énorme et dénoncée qui fit d'emblée deux victimes: le lancement du Bixi, et c'est dommage, et l'image déjà pas bien reluisante de la communauté publicitaire. (Puisque ce faux blogue fut créé de toutes pièces par une agence, qui pensait user d'un habile stratagème pour séduire une cible naturellement «amie», la communauté cycliste elle-même). Une fois de plus, dans les pratiques hasardeuses, l'arroseur fut copieusement arrosé.

Un véritable tollé, mesdames et messieurs, sur Facebook, sur Twitter, sur les sites des médias. Mes alertes et veilles personnelles, la journée durant, ont porté mon attention sur une multitude de commentaires et d'articles à propos de «l'événement» en question. Ma consœur Marie-Claude Ducas, sur le site d'Infopresse, le magazine professionnel de notre industrie, résuma fort bien l'incident, en tirant les enseignements idoines de cette affaire. Les esprits se calmant, je m'interrogeais sur la véritable nature de ce «cyber-coup de gueule».

«Touche pas à mon blogue!» semble être le cri de ralliement des internautes. Des internautes d'ordinaire assez prompts aux délires de toutes sortes lorsqu'il s'agit de critiquer, de commenter les pratiques ou événements de la vie publique, sans autre forme de retenue. Je me garderai bien d'amalgamer tous les internautes à ce chapitre, mais je suis bien obligé de constater que certains d'entre eux n'apprécient guère qu'on leur serve la médecine qu'ils nous servent continuellement dans la blogosphère.

Ne soyons toutefois pas naïfs, il existe désormais de nombreux similiblogues ou des blogues qui, plus perniciosement, font l'objet d'une surveillance constante quand ils ne sont pas tout bonnement infiltrés par des internautes qui poursuivent d'autres visées que celles d'entretenir une simple conversation sur un sujet donné. Après tout, le principe même du blogue autorise voire encourage toute forme d'expression libre, le plus souvent dans l'anonymat le plus complet. Pas de quoi s'étonner.

Cette colère contre le lancement du Bixi était-elle nécessaire? Je n'en ai pas la moindre idée. Comme toute bonne colère, elle a dû en soulager plus d'un. Mais le véritable enjeu est ailleurs. Le succès du Bixi repose désormais sur ses pédales. Le prix, a priori élevé, de son abonnement (deux à trois fois plus cher qu'en Europe) fait craindre des hésitations bien compréhensibles à l'essai. Nombre de commentaires d'internautes faisant mention que sa propre bicyclette revient quand même moins cher à l'usage. À l'heure des partenariats public-privé et pour justifier le coût, le Bixi joue les puristes et refuse d'arborer sur ses flancs toute forme de publicité, se distançant du même coup des initiatives européennes. C'est un choix. Mais permettre la présence très discrète de la publicité (comme c'est le cas du Vélo'lyonnais et du Vélib' parisien) aurait permis de réduire les coûts de location de moitié. C'est un pense-zy bien.

Jean-Jacques Stréliski est spécialiste en stratégie d'images.

Des précisions sur l'École nationale d'aérotechnique

SERGE BRASSET

Directeur général du collège Édouard-Montpetit et directeur de l'École nationale d'aérotechnique

En réponse à la lettre d'opinion de M. Yves Beauchemin, parue dans *Le Devoir* du 14 mai dernier, j'aimerais apporter quelques précisions concernant le contexte de la décision du conseil d'administration du collège Édouard-Montpetit d'offrir le programme de Maintenance d'aéronefs en anglais ainsi que le cadre d'implantation de ce programme à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA).

Tout d'abord, depuis 1970 les étudiants du collège John Abbott devaient suivre les cours de la troisième année du DEC en Entretien d'aéronefs à l'ÉNA. Le ministère de l'Éducation décernait alors à ces étudiants un diplôme d'études collégiales bilingue sur recommandation du collège Édouard-Montpetit.

Le cégep John Abbott a décidé de ne plus offrir les deux premières années de ce pro-

gramme à compter de l'automne 2007, faute de ressources, compte tenu des exigences du nouveau programme de Maintenance d'aéronefs. L'enseignement de l'aérotechnique nécessite en effet des équipements spécialisés très coûteux.

C'est la raison pour laquelle le collège Édouard-Montpetit est le seul cégep autorisé à offrir cette formation et qu'à cette fin, il possède des équipements — avions, hélicoptères et laboratoires spécialisés — d'une valeur de plus de 50 millions de dollars. La mise en œuvre du nouveau programme de Maintenance d'aéronefs a, pour sa part, nécessité des investissements de 10 millions de dollars.

Un cas d'exception

C'est dans ce contexte que notre Collège a obtenu, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'autorisation de prendre le relais du cégep John Abbott. Cette décision était également motivée par les importants besoins de main-d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années recen-

sés par les organismes et les industries du secteur aérospatial.

L'offre du programme de Techniques de maintenance d'aéronefs en anglais est un cas d'exception auquel le Collège a donné une réponse exceptionnelle. Le Collège demeure un établissement d'enseignement francophone qui offre un programme en anglais.

Il n'entend pas offrir de services bilingues aux étudiants qu'il accueillera à l'automne. La trentaine d'étudiants inscrits au programme Aircraft Maintenance ont été avisés qu'ils étudieraient dans un cégep francophone, que seul l'enseignement serait offert en anglais et que tous les autres activités et services périphériques seraient offerts en français.

Nous faisons le pari que 30 étudiants anglophones qui côtoieront quotidiennement plus de mille étudiants francophones dans un environnement francophone auront de meilleures chances de s'approprier notre langue que s'ils allaient suivre une formation équivalente ailleurs au Canada, faute de les accueillir à l'École nationale d'aérotechnique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sport), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Stieckel (général), Philippe Papien (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et arts culturels), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahiers Perspectives) : Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Doungmalala, Amélie Malais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Beirube (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAFIC Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

Les demandes de GM aux TCA s'accumulent

TAMSYN BURGMANN

Toronto — Les discussions entre General Motors du Canada et les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) se sont intensifiées hier, mais le président du groupe syndical soutient que les demandes de l'employeur commencent à devenir impossibles à accepter.

«Nous croyons que nous avons déjà fait les sacrifices nécessaires et que nous sommes tout près des limites de ce que nous sommes prêts à concéder», a affirmé le président des TCA, Ken Lewenza, hier.

Les équipes de négociation des TCA et de GM ont discuté durant toute la fin de semaine afin

d'en arriver à une entente qui permettra à GM d'obtenir une aide de six milliards de dollars.

Tout en travaillant en coulisse pour qu'une entente soit conclue, les gouvernements fédéral et ontarien ont permis aux deux parties de poursuivre les discussions, malgré l'expiration du délai accordé, qui avait été fixé à vendredi, minuit.

M. Lewenza a déjà dit que de petits progrès avaient été faits, mais hier, le chef syndical ne voyait toujours pas de signes indiquant qu'une entente était sur le point d'être conclue.

Il a toutefois tenu à dire que les pourparlers ne pouvaient pas s'arrêter — de sorte que son équipe de négociation se sent comme si elle a un fusil

sur la tempe —, parce qu'autrement GM serait forcé de déclarer faillite.

Lorsque les négociations ont repris, tôt dans la journée d'hier, les deux comités de négociation se sont rencontrés en face à face, avant de se diviser en de plus petits groupes afin de discuter des enjeux les plus pressants.

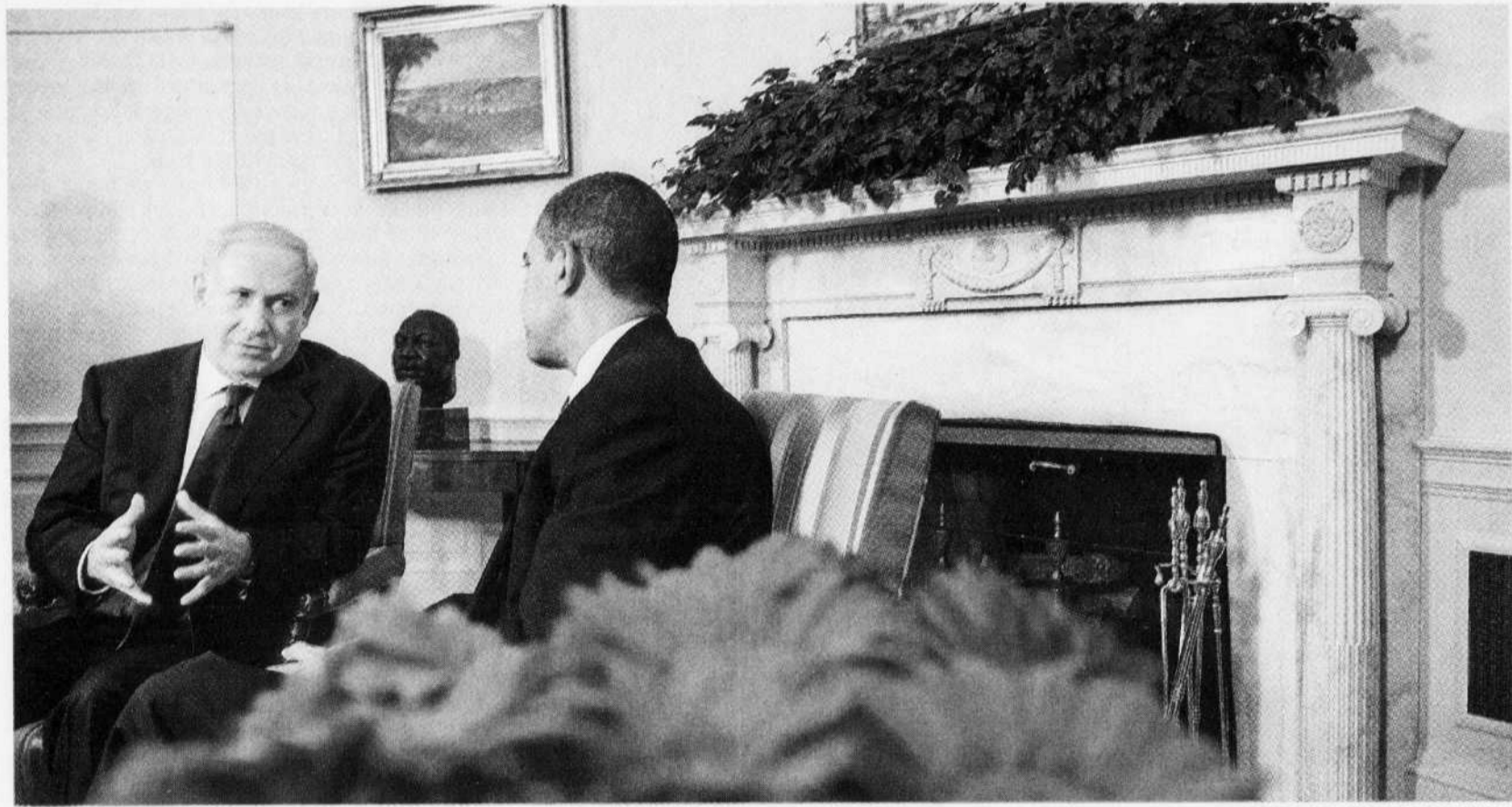
Le régime de retraite, les salaires et les avantages sociaux représentent les pierres d'achoppement dans les discussions, a expliqué M. Lewenza. Le président des TCA estime que son syndicat a déjà fait de plus grandes concessions que celles qui avaient été demandées par Chrysler.

Le mois dernier, Chrysler est parvenue à une entente avec le syndicat de ses employés qui a réduit ses coûts en main-d'œuvre de 19 \$ l'heure.

Hier, M. Lewenza a exhorté les gouvernements et GM à cesser d'en demander davantage, à prendre du recul et à considérer les propositions que son syndicat a déposées sur la table des négociations.

De plus, avec les discussions qui s'intensifient entre le syndicat United Auto Workers et GM aux États-Unis, Ken Lewenza prévoit que la pression sur les TCA augmentera.

La Presse canadienne



La rencontre entre le premier ministre israélien et le président américain a duré près de deux heures.

JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

est dans l'intérêt, je crois, non seulement des Palestiniens, mais aussi des Israéliens, des États-Unis et de la communauté internationale de parvenir à une solution à deux États, dans laquelle Israéliens et Palestiniens vivent côte à côte dans la paix et la sécurité», a dit Obama.

Alors qu'un responsable gouvernemental confirmait qu'Israël avait lancé des appels d'offres pour des constructions de logements permanents dans une petite colonie en plein cœur de la Cisjordanie, à Maskiot, où dix familles israéliennes vivent actuellement dans des camping-cars, le président américain a dit avoir exprimé son souhait que l'État hébreu mette un terme à l'expansion des colonies juives dans la région.

M. Obama a aussi affirmé qu'il avait appelé à la relance des pourparlers de paix au Proche-Orient. «Nous avons vu les progrès stagner sur ce front et j'ai laissé entendre au premier ministre qu'il avait une occasion historique d'obtenir un mouvement important sur cette question durant son mandat», a-t-il dit. «Cela veut dire que toutes les parties impliquées doivent prendre au sérieux les engagements qu'elles avaient acceptés précédemment», a-t-il ajouté. «Je crois qu'il n'y a pas de raison pour que nous ne saisissions pas ce moment.»

Le désaccord perdure donc entre les États-Unis et Israël sur cette question. La coalition du premier ministre israélien, de retour à la tête du gouvernement depuis le 31 mars dernier, regroupe des partis hostiles à cette solution des «deux États». Aussi, le premier ministre s'est gardé d'appuyer la solution américaine, affirmant que «nous ne voulons pas gouverner les Palestiniens, nous voulons qu'ils se gouvernent eux-mêmes», mais il a omis toute mention à un État palestinien proprement dit.

Il a déclaré à l'issue de la rencontre qu'il était prêt à entreprendre des pourparlers de paix avec les Palestiniens, mais il a prévenu que tout accord dépendait de la reconnaissance du droit d'Israël d'exister en tant qu'État juif. Si la sécurité d'Israël est garantie, «je crois que nous pouvons envisager un arrangement dans lequel Palestiniens et Israéliens vivent côte à côte dans la dignité, la sécurité et la paix».

L'Autorité palestinienne juge que l'appel à la création d'un État palestinien par Barack Obama est «encourageant», alors que les déclarations de Benjamin Nétanyahou sont «décevantes». «Les déclarations d'Obama à propos de sa confirmation d'une solution à deux États sont encourageantes, mais celles de Nétanyahou qui ont ignoré cette solution et les droits légitimes du peuple palestinien sont décevantes», a indiqué à l'AFP Nabil Abou Roudaina, le porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas.

Le nucléaire iranien divise

L'Iran a du reste occupé une large part du temps qu'ont passé les deux hommes dans le bureau ovale. Obama rompt avec la position de son prédécesseur George W. Bush en refusant d'établir un «calendrier artificiel» sur la question du dossier nucléaire iranien. Il souhaite par contre enregistrer des progrès d'ici à la fin de l'année, n'écartant pas l'éventualité d'employer une «gamme de mesures», y compris des sanctions, si Téhéran poursuivait son programme nucléaire. Américains et Israéliens sont persuadés qu'il vise à doter la République islamique de l'arme atomique.

Obama a souligné que l'Iran était actuellement en plein processus électoral menant à la présidentielle en juin, et que ce n'était pas «le meilleur moment pour négocier». S'il souhaite attendre un peu, il a promis que «nous n'allons pas discuter éternellement».

Le premier ministre israélien s'inquiète de cette diplomatie de la main tendue des États-Unis vers l'Iran, craignant qu'elle ne donne le temps au régime islamique de fabriquer une bombe atomique dont Israël serait la cible. Il souhaiterait que Barack Obama agisse en quelques mois, alors que celui-ci veut se laisser le temps nécessaire.

Le Devoir
Avec Reuters, AFP et AP

CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

embrouille un peu les pinceaux au moment d'en faire la critique. Mais quand on est seule pour son journal à Cannes, on met ça de côté. Un film est un film. Or le sien, malgré des maladresses, étonnant, drôle et touchant, possède une vraie signature, et son talent de mise en scène impose. D'autant plus que Xavier se montre un excellent dialoguiste, avec une autodérision désarmante. Jamais son propre personnage d'Hubert, irritant, narcissique, fragile, ne se posera en victime. Il voit et montre ses côtés monstrueux d'ado égocentrique. À cette mère qui l'exaspère avec ses goûts kitsch et sa mauvaise foi, il octroie finalement le beau rôle, humanisant ses ridicules. Anne Dorval affirmait hier que le film est une lettre d'amour à la mère de Xavier, et c'est bien vrai.

Techniquement, le son n'est pas toujours au point — on entend mal certains dialogues (merci aux sous-titres anglais). Le jeu des acteurs est généralement juste: Suzanne Clément en enseignante au grand cœur garde toujours la note, mais dans la peau de la mère de l'amant, Patricia Tulasne paraît trop caricaturale. Anne Dorval force l'admiration par sa sensibilité et son sens du punch. Le Xa-

vier comédien, avec ses hauts et ses bas, se révèle solide. Son narcissisme agace parfois, mais l'humour le sauve. Il épate lors d'une déclaration d'amour sur les amphétamines à sa mère. Quant à Anne Dorval, sa crise téléphonique au directeur du pensionnat, fait anthologie.

Le rythme s'alanguit parfois et on décèle le manque de moyens dans la surabondance de plans fixes, qui pourtant soulignent bien la solitude des protagonistes. Mais c'est rempli de trouvailles stylistiques, de références cinématographiques, de jeux brillants de caméras, d'effets surréalistes. Xavier flirte parfois avec le noir et blanc, tout en misant sur la couleur, éclatante dans les scènes oniriques. On salue ses beaux cadrages un peu décalés, de riches décors que chaque personnage porte comme des habits, la musique lancinante (quand même trop inspirée d'*In the Mood for Love*). Ça se relâche ici et là. Et puis hop! Une situation absurde, mère et fils parlant en même temps dans une auto, cris et déchirements, rires et larmes au détour, nous rattrape. On éclate de rire. L'émotion naît des silences, des affections plus fortes que les haines, des crises d'adolescence en rite de passage vers l'apaisement final.

Le film sort le 7 mai sur seulement quatre

écrans au Québec, mais pourrait sans doute atteindre une audience plus large. Xavier Dolan a déjà terminé son deuxième scénario de film: *Laurance Anyways* sur la transsexualité, qui sera produit au Québec par Lyse Lafontaine et se cherche un coproducteur français.

J'ai tué ma mère étant la seule véritable primeur québécoise à Cannes, il a un peu occulté *Polytechnique* déjà sorti sur nos écrans, et qui fut présenté à La Quinzaine durant un congé férié. Mais le film de Denis Villeneuve, malgré son thème sombre de fusillade à l'école, applaudi, a reçu un excellent accueil dimanche. Bien évidemment, les gens l'ont comparé à *Elephant* de Gus Van Sant qui, sur un thème similaire, avait remporté ici la palme d'or en 2003. Denis Villeneuve, qui venait de s'arracher au tournage de son *Incendie* en Jordanie, avait cru qu'*Elephant* le couperait de Cannes. Ravi d'en être finalement — l'année après que son court métrage *Next Floor* a été primé ici —, on le sentait pourtant ailleurs. Sur son plateau, au loin, qui l'a vite aspiré, après un saut rapide sur La Croisette. Hop là!

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390